Niveau(x) d'enseignement : 9
Centre d'intérêt : 570

Numéro EDUQ : 9370384

Gosselin, Réal R.

Rapport d'évaluation du programme "Jeunes entrepreneurs autochtones" / par Réal R. Gosselin. -- [Québec?] : R. R. Gosselin, 1990.
xi, 82, [35] f. : carte ; 29 cm.

Résumé : f. xi. "Projet d'intervention présenté à l'ENAP en vue de l'obtention de la maîtrise en administration publique". Bibliogr. : f. 80-82.

Vedette(s)-secondaire(s) : Ecole nationale d'administration publique (Québec)

Descripteur(s) : Evaluation de programmes * Autochtone * Questionnaire * Instrument d'évaluation * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet : Entrepreneurship

Le projet d'intervention a comme objet de faire l'évaluation d'un programme de formation en entrepreneurship offert aux autochtones adultes et de dégager sous forme de recommandations des propositions permettant de se prononcer sur l'avenir de ce programme. Dans un premier temps, le rapport trace l'historique du projet en précisant l'origine du programme "Jeunes entrepreneurs autochtones" tel que vécu dans la région du Québec ainsi que les objectifs poursuivis. Le cadre théorique et la méthodologie définissent les paramètres et les critères d'analyse retenus de même que les principales limites du rapport. Les principales activités effectuées dans le cadre du programme "JEA" sont ensuite présentées et les effets sur les participants en fonction des variables dépendantes retenues lors de l'analyse sont démontrés. Ces données sont analysées afin de mesurer l'impact du programme et son incidence sur les variables retenues. Les recommandations favorisent le maintien du programme dans sa forme actuelle et l'attribution des sommes nécessaires afin d'assurer un suivi pédagogique, parapédagogique et de support administratif pour une période minimale de six mois. Questionnaires en annexe.

Type de document :

INT
1012

9370384

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

# "JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES"

par

Réal R. GOSSELIN

promotion 85-86

(temps complet)

PROJET D'INTERVENTION PRÉSENTÉ A L'ÉNAP

EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAITRISE

EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

QUÉBEC

MARS 1990

ENAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION

9370384

SOUTENU
le 26 mars '90 à Québec

INT
1012

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

# RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME

# "JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES"

par

Réal R. GOSSELIN

promotion 85-86

(temps complet)

PROJET D'INTERVENTION PRÉSENTÉ A L'ÉNAP

EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MAITRISE

EN ADMINISTRATION PUBLIQUE

QUÉBEC

MARS 1990

ENAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION

## REMERCIEMENTS

Nous désirons exprimer nos plus sincères remerciements aux personnes qui nous ont aidés à conduire cette évaluation de programme.

En tout premier lieu, il faut souligner la coopération des membres de l'équipe des services aux étudiants du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada (MAINC), composée de Mesdames Huguette Courtois et Yveline Côté et de Messieurs Yvon Drolet, Jean-René Lord, Gérald Tremblay, ainsi que Monsieur Rhéal Robert du secteur du développement économique.

De plus, nous désirons souligner l'étroite collaboration de tous les membres de l'équipe du Cégep de Lévis-Lauzon, plus particulièrement Messieurs Normand Forget et Norbert Labelle.

Des remerciements sont également adressés aux différentes catégories de personnel des organismes ou institutions, tels l'Institut de formation des autochtones du Québec (IFAQ), le Service Administratif Canadien aux Organismes (SACO), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS), ainsi que de nombreux invités ou conférenciers qui ont apporté une participation, de près ou de loin, à ce projet.

Enfin, nous remercions Messieurs Richard Marceau et Maurice Patry, de l'Ecole nationale en administration publique (ENAP) pour leur précieuse direction académique.

---

N.B.: La forme masculine utilisée dans ce texte désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

# AVANT-PROPOS

Le présent travail de recherche a été réalisé dans le cadre d'une activité obligatoire prévue au programme de la maîtrise en administration publique. Le projet d'intervention constitue un outil important permettant à l'étudiant de se sensibiliser aux exigences d'une intervention directe dans un milieu réel d'administration publique tout en cherchant à appliquer les notions apprises au cours de la maîtrise. Compte tenu de mon implication importante dans la réalisation du projet lui-même, les efforts ont été faits pour demeurer le plus objectif possible et être en quelque sorte mon propre critique.

Le projet d'intervention peut se définir comme l'aboutissement d'une démarche faite auprès d'un organisme public dans le but de proposer des recommandations et de fournir un élément de solution à un problème de nature administrative. Le rapport écrit, déposé et accepté par l'École nationale d'administration publique ainsi que par l'organisme mandataire, fait suite à l'analyse d'une situation précise. Il démontre que le projet d'intervention a permis d'intégrer les connaissances acquises et d'utiliser les habiletés développées pendant la formation.

# TABLE DE MATIÈRES

REMERCIEMENTS ..... ii

AVANT-PROPOS ..... iii

TABLE DE MATIÈRES ..... iv

ANNEXES ..... vii

LISTE DES TABLEAUX ..... viii

LISTE DES SIGLES UTILISÉS ..... x

RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DU RAPPORT ..... xi

1 - INTRODUCTION ..... 2

1.1 Historique du projet d'intervention ..... 2

1.2 Mandat du projet d'intervention ..... 3

2. PROBLÉMATIQUE ..... 6

2.1 Historique ..... 6

2.2 Objectifs du projet «Jeunes entrepreneurs autochtones» ..... 7

2.3 Champ d'application ..... 8

2.4 Orientation ..... 9

3. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE ..... 11

3.1 Objectif ..... 11

3.2 Choix du cadre théorique ..... 11

3.2.1 Variables d'impact ..... 12

3.2.2 Définition des variables dépendantes et principaux indicateurs ..... 13

3.2.2.1 Persistance ..... 13

3.2.2.2 Performance ..... 14
3.2.2.3 Employabilité ..... 15
3.3 Cadre théorique ..... 15
3.4 Méthodologie ..... 18
3.4.1 Collecte de l'information. ..... 19
3.4.2 Préparation et analyse de l'information. ..... 20
3.4.3 Élaboration des recommandations. ..... 20
4. PROGRAMME JEA: OBJECTIFS ET ACTIVITÉS ..... 22
4.1 Description du programme ..... 22
4.1.1 Objectifs ..... 22
4.1.1.1 Objectifs du programme ..... 23
4.1.1.2 Objectifs de formation ..... 24
4.1.2 Formation collégiale sanctionnée ..... 24
4.1.2.1 Certification et synopsis du programme ..... 24
4.1.2.2 Phases du programme ..... 25
4.1.2.3 Reconnaissance des acquis et "Sponsored Learning" ..... 30
4.2 Approche pédagogique ..... 32
4.2.1 Encadrement ..... 34
4.2.1.1 Services d'accueil ..... 34
4.2.1.2 Services d'encadrement andragogique ..... 35
4.2.1.3 Services d'encadrement professionnel ..... 36
4.2.1.4 Services socio-culturels ..... 37
4.2.1.5 Services d'accompagnement ..... 37
4.2.2Suivi des candidats ..... 38
4.3 Clientèle sélectionnée ..... 39

5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE ..... 43
5.1 Persistance ..... 45
5.2 Performance ..... 47
5.3 Employabilité ..... 53
5.4 Coûts et rendement du programme ..... 56
5.5 Synthèse des réponses obtenues ..... 63
5.5.1 Évaluation par les participants ..... 64
5.5.2 Évaluation par les formateurs ..... 65
6. CONCLUSIONS ..... 70
6.1 Limites de l'analyse et de la discussion ..... 70
6.2. Variables dépendantes et principaux indicateurs ..... 72
6.2.1 Cheminement scolaire ..... 72
6.2.2 Performance et persistance ..... 73
6.2.3 Employabilité ..... 74
7. RECOMMANDATIONS ..... 77
BIBLIOGRAPHIE ..... 80

## ANNEXES

A. Carte géographique des communautés autochtones

B. Profil de la clientèle autochtone

C. Liste des candidats au PJEA

D. Généralités sur le SACO

E. Questionnaires d'évaluation

F. Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs (GAJE)

G. Description du contenu des cours

# LISTE DES TABLEAUX

1. AÉC en Création d'entreprise ..... 25

2. Provenance de la clientèle par groupe d'âge ..... 40

3. Cheminement scolaire des participants ..... 44

4. Cheminement scolaire selon la communauté d'origine ..... 44

5. Absences et retards par cours ..... 46

6. Absences et retards - automne '87 / hiver '88 ..... 47

7. Résultats scolaires par cours - **PREMIER GROUPE** - HIVER '87 ..... 48

8. Résultats scolaires par cours - **PREMIER GROUPE** - AUTOMNE '87 ..... 48

9. Résultats scolaires par cours - **DEUXIEME GROUPE** - AUTOMNE '87 ..... 49

10. Résultats scolaires par cours - **DEUXIEME GROUPE** - HIVER '88 ..... 49

11. **Sommaire** des résultats scolaires par cours: H-87/A-87/ H-88 ..... 51

12. Résultats scolaires par programme - Cégep de Sept-Iles A-83 à A-86 ..... 52

13. Taux d'employabilité des participants ..... 54

14. Situation préalable des participants ..... 55

15. GAJE - Bilan des réalisations ..... 56

16. Coût des projets par région ..... 57

17. Coûts de formation et d'encadrement - Région du Québec ..... 58

18. Ventilation des coûts d'encadrement ..... 59

19. Tableau comparatif: caractéristiques des différents programmes ..... 60

20. Tableau comparatif: coûts de la formation ..... 61

21. Appréciation des participants ..... 64

22. Taux de satisfaction des formateurs ..... 66

## LISTE DES SIGLES UTILISÉS

| | |
|---|---|
| AÉC | Attestation d'études collégiales |
| BAAF | Bureau d'Aide à l'Auto-Formation (CÉGEP) |
| BFD | Banque Fédérale de Développement |
| CÉGEP | Collège d'Enseignement Général et Professionnel |
| DGEC | Direction Générale de l'Enseignement Collégial |
| ÉNAP | École nationale en administration publique |
| GAJE | Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs de la Rive-Sud |
| IFAQ | Institut de Formation Autochtone du Québec (organisme indépendant) |
| JEA | Jeunes Entrepreneurs Autochtones |
| MAINC | Ministère des Affaires Indiennes et du Nord Canada |
| MESS | Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science |
| PJEA | Programme Jeunes Entrepreneurs Autochtones |
| SACO | Service Administratif Canadien aux Organismes (organisme indépendant) |

## RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DU RAPPORT

Les recommandations qui suivent découlent d'une analyse du programme «Jeunes entrepreneurs autochtones» tel que réalisé pour la région du Québec. Elles résultent d'une évaluation des résultats souhaités et obtenus en fonction des objectifs poursuivis dans le cadre de notre projet d'intervention.

Les recommandations faites aux gestionnaires du MAINC visent à favoriser une meilleure connaissance du projet tel qu'il s'est déroulé dans la région du Québec et des résultats qu'il a générés. Ces recommandations veulent également offrir des pistes de solution susceptibles de faciliter les prises de décision quant à l'avenir et les modalités de réalisation d'un projet d'une telle envergure.

**IL EST RECOMMANDÉ**

1 -**QUE LE PROGRAMME «JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES», TEL QU'ÉLABORÉ PAR LES GESTIONNAIRES DU MAINC DE LA RÉGION DU QUÉBEC SOIT MAINTENU DANS SA FORME ACTUELLE, .**

2 -**QUE LE MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD, RÉGION DU QUÉBEC, DÉGAGE LES SOMMES NÉCESSAIRES AFIN D'ASSURER UN SUIVI PÉDAGOGIQUE, PARAPÉDAGOGIQUE ET DE SUPPORT ADMINISTRATIF POUR UNE PÉRIODE MINIMALE DE SIX (6) MOIS.**

# 1. INTRODUCTION

# 1 - INTRODUCTION

## 1.1 Historique du projet d'intervention

Le présent projet d'intervention remonte à avril 1988 alors que le secteur de l'Éducation du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada de la région du Québec décidait de procéder à l'évaluation d'un programme de formation en entrepreneurship offert aux autochtones adultes. Le programme «Jeunes entrepreneurs autochtones» présenté par la région du Québec, en réponse à une proposition du gouvernement fédéral visant à favoriser la prise en charge des autochtones par le biais de leur propre développement économique, venait de faire l'objet d'une évaluation par la Direction de l'évaluation du MAINC à Ottawa. Toutefois, cette évaluation plutôt quantitative ne faisait pas état de toutes les particularités propres au projet de la région du Québec.

Le projet d'intervention réalisé auprès des gestionnaires du MAINC de la région du Québec a donc comme objet de faire une étude du programme de formation «JEA» et de dégager sous forme de recommandations des propositions permettant de se prononcer sur l'avenir de ce programme et de mieux baliser les orientations futures du projet concerné. Le rapport écrit découlant de cette intervention trace d'abord l'historique du projet en précisant l'origine du programme «Jeunes entrepreneurs autochtones» tel que vécu dans la région du Québec ainsi que les objectifs poursuivis.

Les paramètres et les critères d'analyse retenus, au cours de ce projet d'intervention, sont définis dans la présentation du cadre théorique et de la méthodologie utilisés pour réaliser cette analyse précisant par la même occasion les principales limites de ce rapport.

Une partie importante de ce projet d'intervention consiste à présenter le déroulement des principales activités réalisées dans le cadre du programme «JEA» et à démontrer ses effets sur les participants en fonction des variables dépendantes retenues lors de l'analyse. Ces données seront analysées afin de mesurer l'impact du programme et son incidence sur les variables retenues.

Pour le commanditaire, une telle analyse de ce projet lui permettra de faire ressortir les éléments nécessaires à une prise de décision concernant l'avenir du projet. D'autre

part, les recommandations de l'étude viendront appuyer et justifier ces décisions. Plus spécifiquement, les gestionnaires pourront ainsi connaître:

- l'efficacité de leur projet d'intervention en ce qui a trait au taux de "réussites", i.e. le nombre de projets d'entreprise qui auront effectivement démarré;

- les modifications à apporter au projet avant de le poursuivre, si telle est la décision.

Bien que l'évaluation fasse partie intégrante de tout projet de formation, le programme «JEA», de par son importance, pour ce qui est de l'investissement en ressources humaines et financières et des retombées pour les communautés autochtones, justifie l'évaluation demandée par le commanditaire.

De plus, la «lenteur» à voir surgir de nouvelles entreprises autochtones, par ces entrepreneurs nouvellement «formés» et issus du programme de formation, a incité les gestionnaires du MAINC de la région du Québec à demander une analyse plus exhaustive du dossier. Le commanditaire, avant de prendre une décision face à l'avenir du projet, se doit d'identifier les forces et les faiblesses de son programme, notamment en ce qui a trait au choix du cheminement, à la formation, à la durée prévue ainsi qu'aux objectifs poursuivis et les résultats escomptés.

### 1.2 Mandat du projet d'intervention

Ainsi, en collaboration avec les principaux intervenants dans ce programme, le mandat confié par le commanditaire prévoit la rédaction d'un rapport d'évaluation du programme «Jeunes Entrepreneurs Autchtones» visant à informer les gestionnaires du MAINC et du MESS de l'état actuel du dossier pour la région du Québec, et des choix offerts aux gestionnaires après vingt-deux (22) mois de fonctionnement, le tout formulé dans une série de recommandations spécifiques.

Afin de réaliser ce mandat, une recherche documentaire pertinente à ce dossier s'imposait afin de bien analyser la situation, de poser un diagnostic précis sur le programme, de formuler des propositions concrètes, d'indiquer les moyens de les mettre en application et de suggérer une stratégie d'implantation de ces mesures. De façon plus spécifique, le mandat se définit en ces termes:

- qu'au terme de cette étude, les gestionnaires du MAINC de la région du Québec possèdent les éléments nécessaires à une prise de décision concernant le programme «Jeunes Entrepreneurs Autochtones», à savoir, la pertinence du programme et son efficacité en ce qui a trait aux critères d'employabilité, de rendement et du taux de persistance.

# 2. PROBLÉMATIQUE

# 2. PROBLÉMATIQUE

## 2.1 Historique

Ce projet d'évaluation s'inscrit comme suite logique à la proposition formulée par le MAINC de la région du Québec visant les jeunes entrepreneurs autochtones.

A la suite de l'énoncé politique du gouvernement fédéral en octobre 1983 en matière d'auto-gestion, d'autonomie et de prise en charge des autochtones, un Groupe de travail est créé en mai 1985 par le sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but d'étudier la situation du développement économique des Indiens. Les recommandations de ce groupe de travail ont amené les gestionnaires régionaux travaillant aux projets d'intervention en matière de développement économique des Indiens à effectuer certains changements. En effet, les études antérieures, effectuées depuis plusieurs années, tendent à démontrer que l'autogestion, l'autonomie et la prise en charge des autochtones doit passer par le développement économique des communautés et des régions défavorisées. Un moyen à privilégier, pour arriver à cet objectif, est de faire appel à l'entrepreneurship autochtone et au développement de projets de création d'entreprises locales.

Les recommandations du Groupe de travail ont permis au gérant de la direction du Développement économique d'Ottawa, Monsieur Rhys Phiplipps, à titre de responsable du programme de la stratégie, de formuler une proposition traçant les grandes lignes de ce que serait un projet d'intervention auprès des jeunes entrepreneurs autochtones. C'est ainsi que tout jeune indien statué ou bénéficiaire Inuit, âgé entre 18 et 35 ans, capable de démontrer sa motivation, son sens de l'entrepreneurship et de la persévérance, pouvait soumettre un projet. Le candidat pouvait proposer la création d'une entreprise ou encore, la prise en charge et le développement d'une entreprise existante, dans le but de favoriser la prise en charge des autochtones et le développement économique de son milieu.

Soucieux et conscient des besoins particuliers de chacune des régions canadiennes, Monsieur Philipps incita, dans un premier temps, les Directions régionales du développement économique à faire les représentations qu'ils jugeaient à propos. Par la suite, soit à compter du printemps 1986, chaque direction du développement économique devait, après

consultation du milieu, élaborer et mettre en place les mécanismes et les structures nécessaires pour réaliser son projet spécifique. Cinq (5) projets pilotes provenant des régions de l'Atlantique, du Québec, de la Saskatchewan et de l'Alberta ont reçu l'approbation du Développement économique d'Ottawa ainsi que les ressources financières nécessaires à leur réalisation.

Étant donné l'importance de la formation dans un tel projet, c'est à la demande du Développement économique de la région du Québec que la Section de l'éducation permanente de la Direction régionale de l'Éducation fut appelée à déposer, quelques mois plus tard, un projet de formation à l'entrepreneurship pour les jeunes autochtones de sa région.

En ma qualité de superviseur régional de cette section à l'époque où s'est amorcée la réalisation des activités de ce projet, j'ai donc assuré la coordination de toutes les activités nécessaires au déroulement du programme.

**2.2 Objectifs du projet «Jeunes entrepreneurs autochtones»**

Cette proposition, tout en respectant les orientations proposées par Ottawa, s'est articulée de façon à répondre le plus possible aux besoins et attentes des communautés autochtones du Québec. C'est pourquoi le programme de formation a été élaboré à partir d'un modèle organique de formation sur mesure comportant trois (3) volets qui sont à la fois interdépendants et mutuellement exclusifs, soit:

1) formation créditable en institution;

2) formation créditable doublée de stages crédités;

3) stages crédités supervisés par une institution et qui se déroulent en milieu de travail.

De plus, tout en s'inscrivant à l'intérieur des objectifs et priorités tant du Développement économique que de la Direction régionale de l'Éducation du MAINC, le projet devait aussi répondre aux critères émis par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS) afin d'en assurer, à la fois, une reconnaissance de formation créditée et son financement. C'est pourquoi, avant d'en amorcer la réalisation, une demande fut adressée au MESS.

Vingt-deux (22) mois après l'approbation et la mise en place du programme «Jeunes Entrepreneurs Autochtones» pour la région du Québec, une évaluation complète de ses principales composantes s'imposait. A la lumière de ce qui s'est vécu par les intervenants, des réalisations observées, des problèmes rencontrés, il s'agissait de faire une analyse et de dégager les aspects administratifs nécessaires au choix de l'orientation à donner au programme compte tenu que les objectifs poursuivis par la Direction régionale de l'Éducation avaient été formulés comme suit:

- les candidats sélectionnés dans le programme «JEA» ont, comme objectif premier, le démarrage de leur propre entreprise. Pour atteindre cet objectif, outre l'acquisition d'une expérience à titre de stagiaire dans une entreprise, une formation de base préalable est nécessaire;

- aussi, compte tenu des changements d'orientation possible en cours de formation pour les candidats, il devient impératif d'offrir aux participants une voie autre que le démarrage d'une entreprise;

- enfin, il est important d'assurer qu'une reconnaissance des acquis expérimentaux et l'accumulation de crédits puissent conduire à la certification des études collégiales, ce qui a comme effet secondaire d'assurer une plus grande «employabilité» de tous les étudiants.

### 2.3 Champ d'application

Il est important de noter que le programme «JEA» ne constitue qu'un des nombreux programmes de formation sous la responsabilité de la Direction régionale de l'Éducation. Bien que tous les projets soient régulièrement soumis à une évaluation, les mandataires du progamme «JEA» voulaient que s'articule, sur une démarche plus structurée, une évaluation plus exhaustive des principales retombées de ce projet.

**2.4 Orientation**

Les conclusions dégagées de cette évaluation permettront de formuler des recommandations sur l'ensemble ou encore sur des parties du programme. Les gestionnaires en éducation du bureau régional du MAINC pourront alors prendre les décisions qui s'imposent face à sa poursuite et y apporter, s'il y a lieu, les modifications quant à la dotation des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la poursuite du programme.

# 3. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

# 3. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE

## 3.1 Objectif

Tel que précisé antérieurement, le présent projet d'intervention auprès des gestionnaires de la Direction régionale de l'Éducation du MAINC a comme principal objet l'étude du programme de formation "Jeunes Entrepreneurs Autochtones". Outre une évaluation des diverses composantes du programme, l'étude projette de formuler des recommandations sur l'avenir et les orientations du projet concerné.

De manière plus spécifique, le projet poursuit l'objectif suivant:

**FAIRE UNE ÉVALUATION DU PROGRAMME «JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES» DANS LE SENS DE SA PERTINENCE ET DE SON EFFICACITÉ POUR CE QUI EST DES CRITERES DE PERFORMANCE (RENDEMENT SCOLAIRE), DE PERSISTANCE ET D'EMPLOYABILITÉ.**

## 3.2 Choix du cadre théorique

L'étude d'évaluation est l'étape opérationnelle au cours de laquelle on fait la cueillette de l'information pertinente, l'analyse pour en dégager les constatations, la rédaction d'un rapport et la formulation de recommandations.

Une telle étude d'évaluation vise tout particulièrement à faire connaître les «retombées» du programme, pour ce qui est de l'impact de ses activités en fonction des objectifs poursuivis. Pour en mesurer les effets, il est donc essentiel de choisir et de définir des critères permettant d'appuyer sur des bases solides les diverses recommandations formulées.

Le choix des critères ou des variables dépendantes se fait toutefois à l'intérieur de certaines limites, que celles-ci soient inhérentes au projet lui-même ou encore qu'elles découlent du cadre d'évaluation défini. Il est bien évident que l'on ne peut tout analyser et le fait de restreindre notre choix à certains critères d'impacts limite également le champ d'application des mesures recommandées. Toutefois suffit-il de rappeler aux gestionnaires que leurs décisions pourront toujours faire appel à d'autres éléments jugés pertinents.

### 3.2.1 Variables d'impact

Dans un programme de formation comme le programme «JEA», plusieurs variables seraient susceptibles de retenir l'attention de l'évaluateur et d'être identifiées comme prioritaires par le mandataire. Notamment, l'évaluateur pourrait retenir des variables telles:

- l'intégration des participants dans le milieu de formation;
- la sociabilité des candidats;
- leur façon de répondre à une formation en entrepreneurship;
- la comparaison entre les candidats provenant de milieux différents et leur taux de réussite;
- le rendement scolaire;
- les résultats obtenus en fonction des projets;
- etc.

Compte tenu des besoins exprimés par le mandataire, l'évaluation du programme «JEA» tiendra compte de trois variables jugées pertinentes et prioritaires, à savoir:

- **LA PERFORMANCE** (rendement scolaire des participants);
- **LA PERSISTANCE**;
- **L'EMPLOYABILITÉ**.

Étant donné les résultats souhaités par le bureau fédéral du MAINC, à savoir, le développement de nouvelles entreprises autochtones au terme d'une formation spécifique

et pertinente et subséquemment la création de nouveaux emplois, les trois critères retenus nous ont permis de porter un jugement sur les impacts réels du programme. De plus, ces critères sont des variables objectives et mesurables, à l'intérieur de certaines limites. Considérant que le programme était innovateur dans sa conception et sa réalisation, peu ou pas de groupes ont eu l'occasion de vivre des activités semblables. Par conséquent, il n'a pas été facile de faire des comparaisons nous permettant de mesurer toute la signification des résultats obtenus.

Les conclusions d'une étude réalisée en 1987 par Bhérer sur la présence des autochtones au Cégep de Sept-Iles nous sont utiles pour ce qui est des critères de performance et de persistance. En effet, Bhérer a analysé les résultats académiques (performance) et le taux d'abandons (persistance) des étudiants autochtones fréquentant le cégep depuis quelques années. Malgré les différences de ce groupe avec celui des jeunes entrepreneurs, en particulier le programme et l'encadrement, les données de cette analyse nous fournissent une des bases disponibles pour mesurer la signification et la validité des résultats obtenus par les participants au programme «JEA».

Quant à la variable «employabilité», le seul groupe que nous avons pu identifié comme ayant certaines caractéristiques comparables est le Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs (GAJE) de la Rive-Sud. Ce groupe a comme objectif de fournir le support nécessaire aux futurs entrepreneurs dans la réalisation de leur projet. Nous avons donc décidé d'utiliser les données recueillies par le GAJE pour établir un certain parallèle dans le taux de réussite de leurs participants avec celui des jeunes entrepreneurs autochtones, et ce, malgré les différences importantes relevées entre les deux groupes.

### 3.2.2 Définition des variables dépendantes et principaux indicateurs

#### 3.2.2.1 Persistance

La persistance est définie en fonction du taux d'abandons, d'absences et/ou de retards importants pendant la période de fréquentation scolaire. En somme, il s'agit de mesurer le degré de participation des étudiants aux cours par la négative, c'est-à-dire en dénombrant le nombre de périodes d'absences, de retards ainsi que les abandons.

Ce critère revêt une certaine importance dans l'évaluation globale d'un étudiant, ce qui est d'ailleurs confirmé par les exigences du secteur de l'Éducation au Québec concer-

nant la fréquentation scolaire. Pour se rendre éligible à la certification ou l'attestation des études à la fin d'une période donnée, l'étudiant doit, en plus de satisfaire aux règles de la performance, rencontrer les exigences minimales de la fréquentation scolaire.

C'est pourquoi, nous avons retenus les trois (3) indicateurs suivants pour répondre aux exigences de notre évaluation de programme en terme de persistance:

- les retards fréquents;

- les absences;

- les abandons.

Dans l'analyse des abandons plus particulièrement, il faut tenir compte des options de cheminement personnalisé offertes aux candidats. Une réorientation du projet ou encore un report à une date ultérieure de la poursuite du projet ne doivent pas être considérées nécessairement comme des abandons. Seul le fait de quitter, pendant une session régulière de formation, avant d'avoir satisfait à toutes les exigences scolaires peut constituer un abandon du programme proprement dit.

Il importe également de souligner que l'évaluation globale du projet pour ce qui est de la persistance devrait, par extension, contribuer à identifier certaines conditions minimales et optimales nécessaires à une bonne performance.

#### 3.2.2.2 Performance

Quant à la performance, elle est définie ici comme l'obtention de résultats académiques élevés.

Les résultats académiques, ce sont les résultats obtenus par l'étudiant à ses examens relatifs tant aux cours magistraux qu'aux ateliers pratiques vécus tout au long de sa formation. Comme indicateurs de ces résultats, nous retiendrons, là où ce sera possible, la moyenne cumulative obtenue par l'étudiant au terme de son programme.

#### 3.2.2.3 Employabilité

L'employabilité correspond à l'occupation d'un emploi.

Bien qu'un des principaux objectifs soit l'ouverture d'une entreprise, la formation offerte dans le programme «JEA» a voulu également favoriser l'accès à d'autres emplois. Par conséquent, il est important, au terme de la formation dispensée, de mesurer l'impact du programme non seulement en fonction du nombre de projets réalisés, mais aussi, en fonction des emplois assumés par les participants grâce justement à leur formation.

Notre analyse nous a permis de préciser la situation préalable des candidats concernant leur employabilité et de comparer les résulats obtenus à la fin de la formation.

Toutefois, comme on ne peut mesurer directement l'atteinte de cet objectif, nous retiendrons, aux fins de l'évaluation de ce programme, les trois indicateurs suivants:

- le taux de placement dans le domaine;

- la vitesse de placement;

- le taux de placement dans un secteur connexe.

### 3.3 Cadre théorique

L'activité d'évaluation a toujours fait implicitement partie de la gestion dans l'administration publique tant au niveau fédéral que provincial. Cependant, surtout au cours de trois (3) dernières décennies, le public a exigé des renseignements plus précis et une plus grande transparence de leurs dirigeants publics sur la façon dont ils gèrent les ressources de l'État.

Une revue des activités d'évaluation notamment aux deux paliers de gouvernement permet de constater qu'il s'agit là d'une activité de plus en plus importante. En effet, au Québec, le ministère des Transports possède depuis quelques années son propre service de l'évaluation des programmes. En avril 1987, ce service présentait la politique ministérielle et l'introduisait en ces termes:

> «Comme tout organisme de l'État, le ministère des Transports, a le devoir d'assurer une saine gestion des ressources qui lui sont confiées et d'en faire un usage qui, dans le secteur d'activité, correspond le mieux et répond de la façon la plus efficace aux besoins et aux attentes de la population. (...) L'évaluation de programme répond à cet impératif.»

Pour sa part, le "Centre pour le développement de la productivité dans le secteur public" publie en 1986 une brochure intitulée «L'évaluation de programme» qui relate l'implantation de cette activité dans trois ministères, soit: la Justice, la Santé et des Services sociaux de même que la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu. Dès les premières lignes, nous pouvons y lire:

> «L'importance qu'on accorde aujourd'hui à l'évaluation n'est pas nouvelle... L'évaluation du programme constitue, au même titre que la planification, l'exécution et le contrôle, une composante essentielle de tout processus de gestion sérieux et efficace: un outil dont doivent disposer tous les gestionnaires pour mieux suivre l'évolution de leurs programmes d'activité, pour en mesurer la trajectoire, bref, pour se tourner résolument vers une gestion fondée sur les résultats.»

L'examen de cette documentation révèle clairement la nécessité d'une bonne évaluation de programme et manifeste également la volonté des dirigeants publics provinciaux de voir se réaliser cette activité dans chacun de ses programmes.

Pour sa part, le Conseil du Trésor du Canada a aussi élaboré sa politique d'évaluation de programme. Cette dernière découle de l'analyse des expériences diverses réalisées tant aux États-Unis qu'au Canada au cours des trois (3) dernières décennies. Toutefois, selon les membres du Conseil du Trésor, l'approche préconisée par l'administration fédérale canadienne serait unique et diffèrerait des autres tentatives faites dans ce secteur.

Dans le «**Guide sur la fonction de l'évaluation de programme**» (Ottawa, 1981, p. 4), il est précisé en quoi la fonction «évaluation de programme» répond à cette conception tout à fait différente.

> «Elle est perçue comme une aide à la prise de décisions et à la gestion, c'est-à-dire comme une source d'information pour l'affectation des ressources, l'amélioration des programmes et l'imputabilité des gestionnaires.»

La collecte de faits vérifiables sur un programme ainsi que de preuves tangibles des résultats obtenus et de sa rentabilité demeure un élément essentiel de l'évaluation. Mais contrairement à une évaluation plus scientifique, l'évaluation de programme devient un des instruments privilégiés pour fournir les données et des observations pertinentes ainsi que les recommandations sur la performance des programmes. Enfin l'objectif visé par cette évaluation de programme est de fournir aux gestionnaires les outils nécessaires pour prendre des décisions, comme il est précisé dans le «Guide» (Ottawa, 1981, p.5).

> «A cet égard, l'évaluation de programme, en tant que partie de ce processus de prise de décisions et de gestion, ne devrait pas être perçue comme une recherche scientifique visant à fournir des conclusions «scientifiques» définitives au sujet des programmes et de leurs résultats. Elle devrait plutôt être considérée comme un apport au processus complexe, qui donne lieu à des interactions, que constitue la prise de décisions à l'intérieur de l'administration fédérale, dans le but de produire des constatations fiables, mais pas nécessairement concluantes, sur les programmes et leurs résultats.»

Une telle approche résulte dans le fait de ne pas fournir un cadre d'évaluation scientifique strict et rigide sans pour autant évacuer la nécessité d'une analyse rigoureuse et sérieuse. En effet, les deux documents qui émanent du Conseil du Trésor du Canada, soit le «Guide» et les «Principes pour l'évaluation des programmes par les ministères et organismes fédéraux» (Ottawa,1981, p. 1) ont pour objectif principal «de fournir aux ministères et organismes un cadre utile pour la planification et la réalisation des évaluations de programme ainsi que la rédaction des rapports à leur sujet.»

Dans ces deux derniers documents, on y retrouve donc des principes, des pratiques et des procédures visant à assurer le succès de l'évaluation de programme et non, l'évaluation des systèmes et des procédures qui relève davantage de la vérification interne.

Essentiellement, l'évaluation de programme, selon cette documentation, tente de répondre aux questions fondamentales, telles:

- la raison d'être du programme, dans le sens de répondre à un besoin;

- les répercussions et les effets, dans le sens des résultats obtenus;

- la réalisation des objectifs, dans le sens des buts fixés;

- les solutions de rechange, dans le sens de formuler des recommandations.

### 3.4 Méthodologie

Cette évaluation a été fait selon un cadre méthodologique faisant appel à la comparaison comme c'est fréquemment le cas en évaluation de programme. Cette méthode nous est apparue comme la seule méthode à la fois réaliste et réalisable dans le cadre de ce projet. Malgré certaines difficultés auxquelles nous avons déjà fait mention, il a été possible d'identifier deux groupes-contrôles pouvant faire l'objet d'une certaine comparaison avec le groupe-cible. N'ayant toutefois aucun contrôle sur ces deux groupes d'une part et, d'autre part, les données recueillies sur ces groupes l'ayant été selon des objectifs différents des nôtres, le jugement que nous pouvons porter sur les résultats obtenus comporte évidemment des limites.

En effet, tant les groupes-contrôles que le groupe-cible font appel à des variables indépendantes différentes. Mentionnons notamment le programme lui-même ainsi que la provenance ou communauté d'origine des candidats dans le programme «JEA». D'ailleurs, un rapprochement entre cette variable indépendante provenance et la variable dépendante qu'est la persistance a été tenté dans notre analyse.

Bhérer, dans son étude, n'avait pas pour objectif spécifique de mesurer la performance et la persistance des étudiants autochtones selon la même définition que nous avons choisi d'utiliser. Cependant, les résultats de ses analyses nous sont apparus suffisamment pertinents pour les utiliser à des fins de comparaison. Ces données sont devenues en quelque sorte une référence nous permettant de porter un jugement sur les résultats obtenus dans le programme «JEA».

Quant à la variable «employabilité», les limites de la comparaison avec le groupe-contrôle sont encore plus importantes. Le GAJE n'offre pas de formation ouvrant l'accès à des emplois pour leurs participants, mais fournit le support nécessaire à la création de nouvelles entreprises seulement. Pour sa part, le programme «JEA» ne vise pas uniquement l'ouverture de nouvelles entreprises; il offre d'abord une formation ouvrant l'accès à d'autres voies de réalisation, notamment à des emplois dans des domaines connexes.

Malgré les importantes réserves énoncées et les limites que nous impose la méthode de la comparaison, celle-ci nous est apparue comme étant la plus pertinente dans ce

projet. Rappelons que le but de cette analyse ne consiste pas à démontrer de façon irréfutable le bien-fondé du programme, mais bien d'en faire une évaluation permettant aux gestionnaires de prendre une décision quant à l'avenir du projet.

Dans ce contexte, il importe également de présenter une analyse des coûts de réalisation du programme en relation avec les résultats obtenus. Toutefois, notre analyse se limitera à la présentation et à l'interprétation des données recueillies par le service d'évaluation du MAINC à Ottawa de même que celles dont nous avons fait l'analyse afin d'être en mesure de porter un jugement plus éclairé.

Malgré les limites inhérentes dont nous venons de faire état, notre projet d'évaluation du programme «JEA» conservera une certaine rigueur. Il s'inspirera de la politique du Conseil du Trésor en matière d'évaluation de programme et se conformera aux principes et lignes directrices énoncés dans les deux publications pertinentes.

### 3.4.1 Collecte de l'information.

Au cours de cette étape, il s'agit de colliger auprès des divers intervenants la documentation déjà existante sur le programme, notamment les rapports préparés par les gestionnaires du MAINC et les encadreurs du Cégep. De plus, des questionnaires (cf. Annexe F) ont été distribués auprès de tous les participants, étudiants et formateurs, pour recueillir leur appréciation du programme et de ses diverses composantes.

Le questionnaire distribué aux étudiants comporte au total vingt-six (26) questions, dont quatre (4) ouvertes, sur les aspects tels: le contenu du programme et les cours offerts, la méthodologie et les formateurs ainsi que des questions d'ordre général. Quant à celui remis aux formateurs, il ne contient que douze (12) questions, portant surtout sur la préparation (session de sensibilisation préalable au début de la formation) et le déroulement des sessions de formation. Les trois (3) questions ouvertes veulent permettre aux répondants de s'exprimer librement sur les éléments facilitants ou contraignants de même que sur les forces et les faiblesses du programme.

Les réponses à ces questions devaient permettre d'obtenir certains renseignements sur les variables dépendantes, plus particulièrement en ce qui concerne la performance et la persistance. Le questionnaire a été conçu de façon à nous permettre de procéder par

déductions et d'établir une certaine relation entre la satisfaction (ou la non satisfaction) des participants et leur taux de réussite et de persistance dans le programme.

### 3.4.2 Préparation et analyse de l'information.

Tout en respectant la rigueur et l'objectivité qu'exige un tel projet d'intervention, une compilation des réponses obtenues a été faite de façon à en faciliter l'interprétation en fonction des variables de rendement, de persistance et d'employabilité. De plus, l'étude de la documentation a été réalisée dans cette perspective, ne retenant que les renseignements pertinents.

Ces données ont été consignées, dans la mesure du possible, dans des tableaux, facilitant par la suite leur analyse et leur interprétation. C'est ainsi qu'il a été possible de comparer les résultats obtenus dans le programme avec ceux des groupes-contrôles et évaluer l'impact du programme sur les variables dépendantes.

### 3.4.3 Élaboration des recommandations.

Les recommandations formulées au terme de cette étude veulent offrir au mandataire des façons diverses de donner suite aux constatations faites au cours de l'étude d'évaluation. C'est donc pourquoi nous prévoyons les baser sur les résultats obtenus, de même que sur l'analyse des renseignements et sur les conclusions qui peuvent en découler.

Enfin, l'ensemble de cette démarche devrait être reçu comme des avis pour faciliter la tâche des gestionnaires dans leur prise de décision. Il importe de rappeler que le jugement porté sur le programme a sa valeur mais, il ne faudrait pas y voir un jugement définitif. Les contraintes imposées tout au long de cette évaluation doivent demeurer présentes à l'esprit des gestionnaires pour leur compréhension des conclusions et des recomandations proposées.

# 4. PROGRAMME JEA: OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

# 4. PROGRAMME JEA: OBJECTIFS ET ACTIVITÉS

Le programme «JEA» émane d'une volonté politique d'Ottawa de contribuer au développement économique des réserves pour ainsi favoriser le processus de prise en charge par les autochtones. Aussi, le programme vise à permettre d'augmenter le nombre d'entreprises autochtones au Canada (ouverture de 50 à 60 nouvelles entreprises) et par la même occasion de diminuer le nombre des sans-emploi dans leurs communautés (création de 110 emplois et plus).

Parmi les objectifs visés pour concrétiser cette décision politique, les dirigeants à Ottawa prévoyaient un programme qui donnerait aux futurs entrepreneurs autochtones accès aux compétences nécessaires pour se lancer en affaires par l'ouverture d'une entreprise. De plus, au terme du programme, le nouvel entrepreneur autochtone pourrait avoir accès à un capital de départ pour la réalisation de son projet.

Cette politique d'Ottawa et le programme subséquent se sont concrétisés par des projets-pilotes élaborés par les services des bureaux régionaux du développement économique du MAINC. C'est ainsi que les régions de l'Atlantique, du Québec et de la Saskatchewan ont chacune présenté un projet et la région de l'Alberta en présenta deux.

## 4.1 Description du programme

Le projet "Jeunes entrepreneurs autochtones", tel que mentionné dans la problématique, s'est articulé de façon à répondre le plus possible aux besoins et attentes des communautés autochtones du Québec.

### 4.1.1 Objectifs

L'énoncé des objectifs du programme «**Jeunes Entrepreneurs Autochtones**» s'est fait d'abord en tenant compte des orientations fournies par le bureau d'Ottawa, à savoir le concept d'autogestion, d'autonomie et de la prise en charge des autochtones. Mais aussi il s'est fait en fonction d'une philosophie éducative et sociale dont l'idée maîtresse pourrait se résumer de la façon suivante:

## PARTICIPATION DE L'INDIVIDU DANS UN PROCESSUS DE FORMATION EN ENTREPRENEURSHIP.

Dans l'élaboration des objectifs, il devient important de bien distinguer les objectifs du **programme** des objectifs de **formation** et des objectifs propres aux **individus**.

### 4.1.1.1 Objectifs du programme

Les jeunes autochtones choisis pour participer au programme, pour la plupart, ont été hors du circuit éducatif depuis de nombreuses années. D'autre part, l'expérience de formation met en contact des enseignants et des jeunes amérindiens et Inuit pendant une période minimale de trente (30) semaines dans un contexte particulier, soit hors réserve. Cette situation et cette expérience contribuent à une confrontation pour les intervenants d'une réalité inédite au Québec. C'est précisément cette réalité qui amène à formuler une stratégie d'intervention particulière basée sur des objectifs originaux.

Il importe de préciser que la formulation des objectifs du programme «**Jeunes entrepreneurs autochtones**», tels qu'énoncés antérieurement, a été faite:

- en fonction des changements souhaités quant au développement économique dans la réserve d'où sont issus les participants;
- en fonction d'un but principal qui est l'ouverture ou la prise en charge d'une entreprise sur ou hors réserve au terme de cette formation;
- en fonction d'un temps maximum défini par des subventions de formation pour une période limitée à trente (30) semaines;
- en fonction de l'expérience quotidienne déjà acquise par chacun des individus, puisqu'il s'agit de participants adultes;
- en fonction des théories d'apprentissage propres à l'adulte dans un programme de techniques administratives.

L'atteinte de ces objectifs devrait conduire à une plus grande participation au développement économique des réserves. De plus, elle permettrait aux candidats d'envisager soit une carrière en administration ou le démarrage d'une entreprise, avec l'aide et l'encadrement nécessaires.

## PARTICIPATION DE L'INDIVIDU DANS UN PROCESSUS DE FORMATION EN ENTREPRENEURSHIP.

Dans l'élaboration des objectifs, il devient important de bien distinguer les objectifs du **programme** des objectifs de **formation** et des objectifs propres aux **individus**.

### 4.1.1.1 Objectifs du programme

Les jeunes autochtones choisis pour participer au programme, pour la plupart, ont été hors du circuit éducatif depuis de nombreuses années. D'autre part, l'expérience de formation met en contact des enseignants et des jeunes amérindiens et Inuit pendant une période minimale de trente (30) semaines dans un contexte particulier, soit hors réserve. Cette situation et cette expérience contribuent à une confrontation pour les intervenants d'une réalité inédite au Québec. C'est précisément cette réalité qui amène à formuler une stratégie d'intervention particulière basée sur des objectifs originaux.

Il importe de préciser que la formulation des objectifs du programme «**Jeunes entrepreneurs autochtones**», tels qu'énoncés antérieurement, a été faite:

- en fonction des changements souhaités quant au développement économique dans la réserve d'où sont issus les participants;
- en fonction d'un but principal qui est l'ouverture ou la prise en charge d'une entreprise sur ou hors réserve au terme de cette formation;
- en fonction d'un temps maximum défini par des subventions de formation pour une période limitée à trente (30) semaines;
- en fonction de l'expérience quotidienne déjà acquise par chacun des individus, puisqu'il s'agit de participants adultes;
- en fonction des théories d'apprentissage propres à l'adulte dans un programme de techniques administratives.

L'atteinte de ces objectifs devrait conduire à une plus grande participation au développement économique des réserves. De plus, elle permettrait aux candidats d'envisager soit une carrière en administration ou le démarrage d'une entreprise, avec l'aide et l'encadrement nécessaires.

#### 4.1.1.2 Objectifs de formation

Quant aux objectifs généraux de la formation, ils sont définis en accord avec la spécificité de la clientèle autochtone et comportent les composantes suivantes:

1- développer les habiletés en entrepreneurship;

2- assimiler les techniques administratives de base;

3- permettre l'intégration des connaissances et des habiletés en fonction d'un objectif central, soit l'ouverture d'une entreprise;

4- permettre l'acquisition de connaissances et d'habiletés dans les secteurs d'activités économiques dans lesquels les entreprises sont appelées à évoluer.

### 4.1.2 Formation collégiale sanctionnée

#### 4.1.2.1 Certification et synopsis du programme

La formation collégiale sanctionnée est celle qui permet l'obtention par l'étudiant d'une certification d'État. La reconnaissance par les autochtones et les non-autochtones de la formation reçue par les jeunes entrepreneurs est un atout essentiel dans le cheminement de carrière de ces derniers. Le Secteur de l'éducation des adultes a choisi de solliciter, compte tenu de cette nécessité pour les jeunes de voir leur formation reconnue, l'autorisation de décerner une **ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AÉC)** d'établissement en **CRÉATION D'ENTREPRISE** (21 2/3 unités).

Ce choix permettra:

1 - de reconnaître la formation de l'étudiant;

2 - de permettre à l'étudiant de poursuivre ses études en vue de l'obtention d'un **CERTIFICAT D'ÉTUDES COLLÉGIALES** en **MARKETING** (CEC) (51 1/3 unités) compte tenu que les cours prévus à l'AÉC sont presque tous inclus dans le CEC.

1. AÉC en création d'entreprise

**900. XX CRÉATION D'ENTREPRISE**

| | |
|---|---|
| **TYPE DE SANCTION:** | **AÉC D'ÉTABLISSEMENT 21 2/3** |
| **COLLEGE AUTORISÉ:** | **CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON** |
| **PÉRIODE D'APPROBATION:** | **Automne 87 - Hiver 90** |
| **CONDITION D'ADMISSION:** | **Avoir complété un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent** |
| **OBJECTIF DU PROGRAMME:** | **Ce programme permet aux étudiants d'obtenir une attestation d'études collégiales dans le domaine des affaires. Il prépare l'étudiant, en développant l'esprit d'entrepreneurship, au démarrage et à la gestion de sa propre entreprise. Il donne la formation en administration nécessaire à la gestion d'une PME. Cette formation est transférable dans d'autres situations.** |

**CONTENU DU PROGRAMME:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 201-112-77 | Mathématiques commerciales | 2-1-3 | 2 |
| 401-401-82 | Management | 2-2-2 | 2 |
| 401-913-76 | Structure de l'entrepris | 3-0-3 | 2 |
| 401-934-79 | Vente | 3-0-1 | 1 1/3 |
| 410-110-79 | Comptabilitél | 3-1-4 | 2 2/3 |
| 410-430-74 | Marketing I | 3-1-4 | 2 2/3 |
| 410-501-79 | Commerce de détail | 3-1-2 | 2 |
| 410-526-81 | Formation d'entrepreneurship | 3-0-3 | 2 |
| 410-611-79 | Recherche commerciale | 3-0-3 | 2 |
| 410-591-79 | Projet de fin d'études en marketing I | 0-4-4 | 2 2/3 |

Le choix du programme d'étude a été fait en tenant compte des objectifs de formation, notamment à ce qui concerne le développement des habiletés nécessaires en entrepreneurship et l'acquisition des techniques administratives de base. Une description du contenu de chacun des cours, inspirée des cahiers de l'enseignement collégial, est fournie en annexe (cf. Annexe G).

#### 4.1.2.2 Phases du programme

Les jeunes entrepreneurs potentiels arrivent aux portes du collège avec un bagage de connaissances et d'expériences de niveaux variés. Certains ont déjà une formation

postsecondaire complétée et veulent parfaire leurs connaissances et acquérir des habiletés en administration des affaires. D'autres n'ont pas terminé leur cours secondaire, mais ont acquis plusieurs années d'expérience de travail pertinente à leur projet, en tant que contenu professionnel.

Cette diversité de formation et d'expérience préalable est l'occasion de créer un programme suffisamment souple pour permettre à chaque candidat, tant que faire se peut, de suivre, à l'intérieur du programme, le cheminement qui permet de mieux répondre à ses besoins particuliers. En cela, nous tirons leçon des expériences antérieures de programmes de formation d'entrepreneurship.

On fait référence, en l'occurrence, à un projet du Cégep de l'Outaouais. Bourbeau (1986), dans le rapport d'évaluation du programme de trente et une semaines (31), mentionne expressément:

> «Comme notre but, c'est d'outiller des entrepreneurs, il faudra penser en termes plus flexibles par rapport à la durée du programme. (...) Il serait beaucoup plus intéressant de poser un diagnostic sur la nature des besoins du candidat, calculer le temps de formation requis, l'intégrer dans un groupe où chacun fonctionne en partie selon les règles du groupe et en partie pour les besoins particuliers de son entreprise...»

C'est pourquoi, les candidats pourront bénéficier d'un cheminement personnalisé (voir exemple de cheminement personnalisé, page 32). Il en découle que les phases du programme présentées ici ne s'appliquent pas à tous les candidats. Elles constituent un cadre permettant de faire le design de chaque cheminement personnalisé.

**PHASE I: FORMATION DE BASE**

La première phase permet aux candidats qui en ont besoin de suivre les cours d'appoint nécessaires à leur entrée au niveau collégial.

Elle est divisée en deux parties: la formation préparatoire aux études collégiales et la formation préalable à l'entrepreneurship.

La première de ces deux étapes consiste en une mini-session comprenant: les cours de français correctif, de mathématiques préalables aux études collégiales et de méthodologie du travail.

## A) FORMATION PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES COLLÉGIALES

Un certain nombre de cours peuvent être offerts aux candidats qui auraient des difficultés marquées tant au niveau de la langue et des mathématiques qu'au niveau de la méthodologie du travail.

Des cours complémentaires de français ou d'anglais pourront être donnés pour ceux chez qui ces langues (française ou anglaise) constituent un deuxième, voire un troisième moyen de communication.

## B) FORMATION PRÉALABLE A L'ENTREPRENEURSHIP

La deuxième étape de la phase I est constituée des cours de formation préalables à l'entrepreneurship. Ceux-ci sont proposés pour développer chez les candidats les habiletés de base de l'entrepreneur. Notamment, des sessions ou séminaires de courte durée dans les domaines sont ou peuvent être organisée:

. Gestion du temps

. Prise de décision

. Leadership et communication.

La phase I est plus ou moins longue selon les candidats. Elle débute généralement un mois environ avant le début de la session «régulière» de formation (Phase II). La première étape doit être complétée avant le début de la phase II tandis que la deuxième étape peut se prolonger à l'intérieur de la phase II.

Compte tenu du contexte social et économique de la province de Québec, il est important de mettre à la disposition des candidats des outils leur permettant l'accessibilité au bilinguisme.

### Informatique de base

Il est souhaitable que les candidats soient initiés aux principes de l'informatique, de plus en plus présente dans le monde des affaires et plus particulièrement, dans les PME.

Ces cours sont les principaux éléments de formation préparatoire aux études collégiales proposés aux jeunes autochtones. Ils sont suggérés aux candidats après évaluation du dossier scolaire par le conseiller pédagogique responsable du programme.

De même, un cours de mathématiques de niveau secondaire peut être suivi par certains candidats ayant un niveau de scolarité peu avancé, mais qui ont un projet d'entreprise intéressant.

**PHASE II: FORMATION RÉGULIERE - AÉC - CRÉATION D'ENTREPRISE**

La formation régulière est constituée des cours conduisant à l'AÉC «Création d'entreprise».

Ce programme de 21 1/3 unités est présenté ici plus en détail. Cette phase dure normalement deux trimestres. Le candidat peut cependant entrecouper ces deux trimestres par d'autres activités de formation (formation spécifique, stages en entreprises, et même, démarrage de son entreprise). Cette souplesse, comme déjà mentionnée, peut s'avérer nécessaire, compte tenu de différentes contraintes auxquelles peut faire face le jeune entrepreneur.

| | | |
|---|---|---|
| 1ère session | Mathématique commerciales | 45 heures |
| | Management | 60 heures |
| | Marketing | 60 heures |
| | Ventes | 45 heures |
| | Formation d'entrepreneurship | 45 heures |
| | | 255 heures |
| 2ème session | Structure de l'entreprise | 45 heures |
| | Commerce de détail | 60 heures |
| | Comptabilité I | 60 heures |
| | Recherche commerciale | 45 heures |
| | Projet de fin d'études | 60 heures |
| | | 270 heures |

**PHASE III: FORMATION SPÉCIFIQUE AU PROJET D'ENTREPRISE**

Cette phase permet à l'entrepreneur autochtone d'acquérir les connaissances et les habiletés nécessaires à la bonne marche de son entreprise.

Ces connaissances, en plus des connaissances administratives de base, sont nécessaires pour que toute entreprise puisse survivre. Pour opérer un garage, il faut savoir administrer et il faut connaître la mécanique. Ainsi, le jeune entrepreneur aura l'occasion de compléter sa formation tant dans le domaine de son choix, en plus de pousser plus loin ses connaissances administratives.

Cette phase pourra comporter, selon les besoins, une formation sur mesure sous deux (2) formes:

. Formation ponctuelle de groupe

. Une formation ponctuelle de groupe permet de couvrir un sujet d'études d'intérêt pour un groupe de candidats. Par exemple, le groupe peut ressentir le besoin de couvrir un point de droit. Un séminaire préparé sur mesure pourra répondre à ce besoin.

. Formation individuelle

. Selon les disponibilités, un individu pourra demander de recevoir un entraînement pour développer les connaissances ou habilités nécessaires à la bonne marche de son entreprise. Alors, après évaluation du besoin, un professeur pourra préparer une leçon particulière.

**PHASE IV: STAGE DANS L'ENTREPRISE SIMILAIRE**

Cette phase permet à l'étudiant de se sensibiliser réellement avec le vécu d'une entreprise qui oeuvre dans le même champ d'activité que son projet d'entreprise.

A ce stade, l'étudiant a déjà acquis des notions en management, vente, comptabilité, etc. Ainsi, travailler dans une entreprise similaire à son projet lui permettra de visualiser et d'ajuster ces notions à sa propre entreprise.

Conformément aux objectifs du cahier de l'enseignement collégial (ce stage étant sanctionné), l'étudiant sera suivi et conseillé par un professeur tuteur et devra documenter sa préparation et faire un résumé de stage.

**PHASE V: SOUTIEN AU DÉMARRAGE DE L'ENTREPRISE**

Au moment où il le juge opportun à l'intérieur du délai de trois ans, l'entrepreneur passe aux actes. Il démarre son entreprise. Il n'est pas laissé à lui-même pour autant. L'entreprise qui débute rencontre des difficultés qui doivent être résolues, sans quoi elle court le risque de disparaître. Comme le rapporte Dubé (1988, p.14) «les petites et moyennes entreprises (PME) connaissent un taux élevé de ferneture au cours de leurs premières années d'existence: de 50% à 80% selon les pays et les secteurs d'activités». Cette étape de la vie de l'entreprise est donc cruciale.

C'est pourquoi le programme «**Jeunes Entrepreneurs Autochtones**» a prévu une phase de soutien au démarrage de l'entreprise. Le principe de fonctionnement de cette phase s'apparente à celui de la phase précédente. Au cours du démarrage de son entreprise, l'étudiant sera suivi et conseillé par un professeur tuteur. Il devra préparer et résumer le suivi. Cette activité sera sanctionnée dans le cadre d'un projet étudiant (sponsored learning) ou dans le cadre d'un cours-stage selon le dossier scolaire particulier de l'étudiant et la nature des activités.

#### 4.1.2.3 Reconnaissance des acquis et "Sponsored Learning"

La reconnaissance des acquis (prior learning) et l'apprentissage par projet (sponsored learning) sont tous les deux mis à contribution pour permettre à l'étudiant de retirer le maximum de son expérience antérieure et future, de trouver une continuité dans tous les apprentissages auxquels il s'astreint, qu'ils soient passés, présents ou à venir.

Objectifs

Les objectifs généraux de l'intégration de la reconnaissance des acquis et de l'apprentissage par projet sont de:

- reconnaître l'expérience pertinente de l'autochtone;
- favoriser l'apprentissage par la pratique;
- reconnaître, et donc de sanctionner, le travail menant à la création d'une entreprise autochtone.

**Mécanismes**

A cette fin, plusieurs mécanismes sont mis en place; les principaux éléments en sont:

- ouverture du dossier personnalisé de l'étudiant;
- mise en place du processus de reconnaissance des acquis;
- identification des cours d'appoint;
- élaboration d'une démarche personnalisée;
- montage d'un porte-folio;
- programme de formation
- recherche des équivalences;
- préparation et supervision des "projets étudiants";
- l'étudiant, par son projet "sponsorisé", atteint les objectifs prévus pour le cours auquel ce projet correspond.

**Outils**

La reconnaissance des acquis et l'apprentissage par projet sont orchestrés par une personne spécialisée dans la reconnaissance des acquis. L'encadrement pédagogique d'une démarche d'apprentissage, axée sur le cheminement autonome, nécessite des outils pédagogiques rigoureux et souples. Le Secteur de l'éducation des adultes entend faire appel à l'expertise présente à l'intérieur du BAFF. Toutefois, les outils existants (sponsored learning) et à développer (prior learning) devront être adaptés pour tenir compte de la spécificité autochtone.

ENAP-MONTRÉAL
DOCUMENTATION

Exemples de cheminement personnalisé

| | | |
|---|---|---|
| **Premier exemple** | Jean Picard 25 ans<br>PROJET: Auberge | |
| 1er semestre: 6 cours d'administration | | 15 semaines |
| 2ème semestre: 3 cours d'administration | | 9 semaines |
| STAGE | | 6 semaines |
| Cours complémentaires en hotellerie et tourisme | | 4 à 5 mois |
| Ouverture de l'auberge | | |
| Suivi du Cégep Lévis-Lauzon pour 2 ans | | 24 mois |
| | | 36 mois |
| **Deuxième exemple** | Mike Beaver 30 ans<br>PROJET: Commerce de télévisions au détail | |
| Cours d'apprentissage en mathématiques | | 3 semaines |
| 1er trimestre: 6 cours d'administration | | 15 semaines |
| Cours professionnel en électrotechnique | | 6 à 8 semaines |
| STAGE | | 6 semaines |
| 2ème trimestre: 3 cours d'administration | | 9 semaines |
| Élaboration du projet | | |
| Ouverture de l'entreprise | | |
| Suivi du Cégep Lévis-Lauzon pour 20 mois | | 20mois |
| | | 36 mois |

### 4.2 Approche pédagogique

L'appropriation des divers modes d'enseignement et leur intégration permettront de favoriser, lors de cette formation théorique, une combinaison à la fois de l'enseignement collectif et de l'enseignement individualisé.

#### Enseignement collectif

Dans l'enseignement collectif, l'enseignant fournit une aide directe à l'élève principalement par des exposés magistraux. Le matériel didactique est plus ou moins développé et nécessite la parole comme moyen de communication le plus souvent employé, la parole

permettant alors des explications supplémentaires et complémentaires de la part de l'enseignant. Des travaux pratiques accompagnent ces exposés et les complètent. Ils favorisent chez les étudiants l'approfondissement des notions acquises en les appliquant directement à leur projet personnel d'entreprise.

En fait, on laisse à la discrétion des enseignants le choix des méthodes de présentation et des méthodes d'évaluation des connaissances, des habiletés et des aptitudes acquises lors de cet enseignement.

**Enseignement individualisé**

Cette forme d'enseignement diffère de la première dans la mesure où l'accent est, cette fois, mis sur l'intervention **indirecte**. Le matériel didactique est très structuré, très développé. Il présente des notions de façon détaillée et progressive. Il renferme en général de nombreux exercices autocorrectifs et l'enseignant **guide** certainement l'étudiant par des conseils et directives appropriés, selon la nature des objectifs d'apprentissage poursuivis.

Même si le matériel didactique est très développé en enseignement individualisé, l'enseignant se doit d'apporter une aide complémentaire par des entrevues, des rencontres individuelles de contrôle et des encouragements pour soutenir la motivation de chaque participant.

Dans aucun cas cependant, on ne s'attend à ce que l'élève détermine son propre programme d'études puisque ce dernier se doit d'être tel que décrit dans les cahiers de l'enseignement collégial.

L'enseignement individualisé conserve toutefois une bonne part d'enseignement "collectif" tel que décrit précédemment. En effet, les programmes d'études, le matériel didactique, les normes et les exigences de la certification demeurent les mêmes pour tous les étudiants du collège dans la même situation d'apprentissage.

L'avantage que peut offrir l'enseignement individualisé garde son importance parce que les méthodes et le matériel utilisés permettent des cheminements différenciés que les étudiants peuvent emprunter selon leurs besoins.

Dans la description du programme «JEA», l'approche pédagogique proposée relativement à la formation théorique des candidats en est une qui permettra de favoriser une combinaison à la fois de l'enseignement collectif et de l'enseignement individuel. Cette approche pédagogique doit alors s'articuler dans une démarche d'apprentissage qui permette l'atteinte des objectifs du programme, de la formation et des participants. C'est ainsi que l'on retrouve une formation de base et spécifique, tant collective qu'individuelle, de même qu'une autoformation vécue sous forme de stage en entreprise et un suivi des participants lors du démarrage de leur entreprise.

### 4.2.1 Encadrement

L'atteinte des objectifs du programme «JEA» repose, entre autres, sur la qualité d'un encadrement offrant aux participants toutes les chances de réussir dans leur projet.

La spécificité de la clientèle, à savoir l'origine ethnique, la langue maternelle, la provenance de milieux parfois éloignés, l'âge et les conditions financières, liée aux caractéristiques du milieu de formation justifient la mise en place de services d'encadrement pertinents. Ces services doivent contribuer au bien-être des participants et leur permettre de bénéficier pleinement de leur séjour dans ce lieu de formation.

L'encadrement offert par le Secteur de l'éducation des adultes du Cégep de Lévis-Lauzon comporte:

#### 4.2.1.1 Services d'accueil

Les futurs entrepreneurs sélectionnés dans le programme «JEA», compte tenu des spécificités mentionnées ci-haut, sont susceptibles de rencontrer des difficultés:

- d'hébergement;
- de gestion de budget personnel;
- de langue, surtout pour le groupe anglophone;
- de préparation pour leur séjour hors de leur milieu familial.

La suite logique consiste à assurer un bon service d'accueil aux jeunes entrepreneurs autochtones, non seulement à leur arrivée mais aussi lors de la préparation de leur séjour. Afin d'assurer la qualité de ce service, le coordonnateur du projet s'est d'ailleurs rendu dans les communautés pour rencontrer les participants et leur remettre un guide de séjour.

Ce guide comportait une liste des lieux d'hébergement dans les environs du Cégep ainsi qu'un répertoire des divers services nécessaires à leur insertion dans ce nouveau milieu (alimentation, soins de santé, services aux abonnés, activités socio-culturelles et récréatives).

A leur arrivée, le Secteur de l'éducation des adultes par l'intermédiaire du responsable a assuré à chacun des participants, sur une base individuelle, un accueil des plus chaleureux. A cet effet, on peut retrouver dans le plan triennal la liste des diverses activités réalisées lors de leur arrivée. Sur le plan collectif, une rencontre sociale avec les administrateurs, le corps professoral et les professionnels impliqués a été préparée à leur intention.

#### 4.2.1.2 Services d'encadrement andragogique

Parmi les divers services offerts aux futurs entrepreneurs, mentionnons la disponibilité du coordonnateur du projet agissant à titre de personne-ressource pour fournir des connaissances d'appoint sur rendez-vous, ou encore pour diriger les participants vers la personne la mieux qualifiée pour répondre à ses besoins. Quant aux formateurs, ils se rendaient également disponibles aux participants dans une proportion de deux (2) heures pour chaque cinq (5) heures de cours dispensées.

A ces intervenants, que l'on pourrait qualifier de "réguliers", venaient se joindre sur demande toute une brochette de conférenciers ou des spécialistes en marketing, vente, finance et entrepreneurship, pour n'en mentionner que quelques-uns, ainsi que des gens d'affaires, soit des entrepreneurs, des gérants de banque ou des commerçants, selon les besoins.

Le service d'aide pédagogique individuelle offert à tous les étudiants du Cégep était disponible aux futurs entrepreneurs pour les aider dans leur cheminement pédagogique et dans le poursuite de leur programme d'études. Ce service permettait aux jeunes autochtones de:

- mieux comprendre le régime pédagogique;
- déterminer une charge de travail adaptée;
- clarifier ses difficultés et proposer des solutions;
- répondre à ses besoins d'informations scolaires.

#### 4.2.1.3 Services d'encadrement professionnel

**Consultation et service de psychologie**

Pour les futurs entrepreneurs autochtones ayant à faire face à des préoccupations personnelles au cours de leur séjour, des rencontres individuelles avec les professionnels pertinents pouvaient être organisées. Ces préoccupations, telles:

- solitude, découragement,
- stress, anxiété,
- manque de confiance en soi,
- difficultés d'adaptation,
- problèmes familiaux,

faisaient l'objet d'un traitement spécialement adapté pour une clientèle autochtone. En effet, les spécialistes qui avaient à intervenir étaient en mesure de répondre aux spécificités des besoins en utilisant les méthodes d'intervention comme l'écoute active, la médiation et la recherche de solution aux problèmes personnels.

**Toxicomanie et alcoolisme**

Le Secteur de l'éducation des adultes a mis à la disposition des personnes aux prises avec ces problèmes des personnes-ressources pour les conseiller et les aider en la matière.

De plus, une séance de sensiblisation au début de la première session d'études a été organisée pour informer les participants sur les ressources disponibles et sur les règles et procédures pour les cas éventuels de toxicomanie et d'alcoolisme.

#### 4.2.1.4 Services socio-culturels:

L'encadrement socio-culturel a été un élément original du programme Jeunes entrepreneurs autochtones, offrant aux participants un calendrier d'activités socio-culturelles, dont:

- une soirée d'accueil;
- une visite touristique de Québec et des environs en début de session;
- une soirée-gala à la fin de la session;
- une activité de groupe par session selon la saison.

L'ensemble de toutes ces activités et des services d'encadrement devait permettre d'atteindre certains objectifs d'insertion sociale du futur entrepreneur, soit:

- l'aider à se sentir à l'aise dans ses rapports avec ses collègues;
- le rendre capable de maintenir des liens avec la communauté d'affaires de son milieu, ainsi qu'avec les corps intermédiaires et politiques.

#### 4.2.1.5 Services d'accompagnement

Tel qu'expliqué dans la description du programme, une particularité du programme Jeunes entrepreneurs autochtones est d'offrir un accompagnement à tout participant qui décide de réaliser son projet d'entreprise. Après la formation théorique en institution et le stage en entreprise, le candidat poursuit la préparation de son plan d'affaires avec l'aide d'un tuteur bénévole du SACO si tel est son désir.

Cette personne-ressource désignée par le SACO prodigue au futur entrepreneur les conseils pertinents et le guide dans les étapes de réalisation de son projet dont la phase de "pré-démarrage" de l'entreprise.

**4.2.2Suivi des candidats**

Un des principaux objectifs du programme «JEA» est sans contredit l'ouverture d'entreprises par les participants. La formation théorique permet pour sa part le développement de connaissances et d'habiletés en entrepreneurship, l'initiation aux techniques administratives de base nécessaires à la gestion d'une entreprise et l'orientation vers l'ouverture éventuelle d'une entreprise.

La formation théorique, aussi complète soit-elle, ne peut garantir à elle seule la réussite d'un projet d'une telle envergure. Dans un domaine aussi pratique que celui de la gestion d'une entreprise, rien ne saurait remplacer l'expérience acquise dans l'exécution quotidienne des tâches d'un administrateur. C'est pourquoi à la formation théorique s'est ajoutée une expérience de stage en entreprise permettant au participant de se sensibiliser réellement avec le vécu d'une entreprise oeuvrant dans un champ d'activité semblable à son propre projet d'entreprise.

Le travail en entreprise devient alors l'occasion de vérifier les notions de management, vente, tenue de livres, etc. acquises lors de la formation théorique, de visualiser et d'ajuster ces notions aux besoins spécifiques de sa propre entreprise.

Par ailleurs, ce stage étant sanctionné au niveau des études collégiales et conformément aux objectifs du cahier de l'enseignement collégial, l'étudiant reçoit le support et l'accompagnement d'un formateur qui le conseille dans la préparation de son plan de stage, lors du stage proprement dit et lors de la rédaction du rapport de stage.

Au terme de cette formation théorique et pratique, le candidat peut poursuivre son projet et démarrer son entreprise au moment où il le jugera opportun. Comme le rappelle Dubé (1988) dans son article sur les incubateurs d'entreprises, la période initiale du démarrage d'une entreprise s'avère souvent cruciale et beaucoup de faillites surviennent dans les premiers mois du démarrage.

Le programme «JEA» a donc prévu une phase de soutien au démarrage de l'entreprise pour soutenir le candidat dans son projet et le conseiller devant les difficultés qui surgiront dans la phase initiale. Un tuteur-conseil est jumelé au candidat et offre une disponibilité au futur entrepreneur. En plus de l'aider à démarrer son entreprise, le tuteur pourra voir à ce que ces activités puissent être sanctionnées dans le cadre de projets-étu-

diants (sponsored learning) ou dans le cadre d'un cours-stage selon la nature des activités et des besoins de l'étudiant.

Lors du démarrage de l'entreprise et au cours des premières années d'opérations, le nouvel entrepreneur pourra faire appel à l'établissement de formation (Cégep de Lévis-Lauzon) pour signifier ces différents besoins. Le Cégep verra alors comment répondre à la demande des candidats toujours selon les objectifs de formation et du programme.

### 4.3 Clientèle sélectionnée

Lors du lancement du programme «**Jeunes Entrepreneurs Autochtones**» à l'automne 1986, un feuillet publicitaire était envoyé dans toutes les communautés et organismes autochtones pour faire connaître le programme, ses objectifs, ses principales composantes et les critères d'éligibilité. Tout jeune (homme ou femme) Indien statué ou bénéficiaire Inuit, âgé entre 18 et 35 ans, capable de démontrer sa motivation, son sens de l'entrepreneurship et de la persévérance, pouvait soumettre un projet.

Le candidat intéressé à participer à ce programme complétait alors un formulaire dans lequel on devait retrouver une description de son projet:

- les objectifs de ce projet et les résultats escomptés;
- ses objectifs personnels;
- les ressources humaines et financières disponibles pour la réalisation du projet;
- l'impact du projet pour sa communauté.

Les questionnaires soumis faisaient l'objet d'une analyse par un comité de sélection permettant une première évaluation tant de l'individu que du projet, plus particulièrement au niveau des chances de réussite. Au terme du processus de sélection, vingt-quatre (24) candidats au total ont été choisis pour participer au programme dont un premier groupe qui débuta en janvier 1987 et un second groupe en septembre 1987.

Au sommaire, les 24 candidats sélectionnés proviennent de quinze (15) communautés différentes de tous les coins de la province représentant six (6) nations indiennes et inuit. De ce nombre six (6) participants sont originaires de communautés "urbaines", soit

Wendake, Kahnawake et Kanesatake; huit (8) de communautés "mixtes" dont quatre (4) de Mashteuiatsh, trois (3) de Sept-Iles/Malioténam, et un (1) de Betsiamites. Quant aux dix (10) autres, ils proviennent de sept (7) communautés rurales ou isolées différentes, d'aussi loin au nord que Salluit, en passant par Umiujaq et Kuujjuarapik, de la basse-côte nord (Natashquan et La Romaine), du centre de la province (Obedjiwan) et du nord-ouest québecois (Lac Simon). Le tableau suivant décrit précisément la provenance de la clientèle sélectionnée en fonction des trois (3) types de communautés décrites.

2. Provenance de la clientèle par groupe d'âge

| Groupe d'âge | urbaine | mixtes | rurales | TOTALES |
|---|---|---|---|---|
| 20-24 | 2 | 2 | 4 | 8 |
| 25-29 | 2 | 3 | 1 | 6 |
| 30-36 | 2 | 3 | 5 | 10 |
| | | | | 24 |

**LES COMMUNAUTÉS URBAINES**

De façon générale, les communautés dites "urbaines" se caractérisent surtout par leur proximité à un centre urbain, leur facilité d'accès par la route, un taux de croissance relativement faible mais comparable à celui de l'ensemble de la province et une longue histoire de sédentarisation. On y retrouve 24% des jeunes autochtones (18 à 35 ans) qui, malgré une scolarisation inférieure au niveau provincial, réussissent à trouver de l'emploi.

A cause de cette proximité de grands centres, la scolarisation devient plus accessible; l'acquisition des connaissances et compétences augmentent l'employabilité des individus qui, à défaut de trouver des emplois sur la réserve, les pousse à s'intégrer au marché de travail et à vivre hors réserve.

**LES COMMUNAUTÉS MIXTES**

Les communautés "mixtes" ont connu une sédentarisation plus récente que les communautés urbaines. Elles disposent d'un accès facile aux grands centres urbains ou industriels. Le groupe des jeunes constitue environ le quart du bassin total et connaît une croissance rapide. A titre d'exemple, à Sept-Iles et Malioténam, 58% de la population a

moins de 24 ans. Cela signifie que d'ici l'an 2000 il faudra prévoir l'arrivée de 3 500 jeunes sur un marché du travail axé principalement sur les services et dont les perspectives de croissance sont négligeables.

Le fait pour ces communautés d'être situées en "périphérie" de centresimportants ouvre l'accès à l'intégration dans le marché de l'emploi; par contre, cette autonomie locale est compromise par une situation géographique qui les place à l'écart des grands axes de développement économique.

**LES COMMUNAUTÉS RURALES/ISOLÉES**

Les communautés "rurales ou isolées", avec leur vingt-deux (22) réserves et treize (13) communautés inuit, comptent tout près de 50% du bassin total. Récemment sédentarisées, difficiles d'accès, ces communautés affichent cependant une très forte croissance, comme Obedjiwan, par exemple, dont environ 70% de la population sont des jeunes de moins de 24 ans. Comme le rapporte Collin (1985 p. 21) «...l'important accroissement prévu de la clientèle autochtone, concentré chez les jeunes des communautés rurales et isolées, causera, dans les 15 années à venir, un débordement de la capacité de ces communautés à trouver des emplois pour les jeunes...»

En raison de cette forte croissance de la population, il faut donc s'attendre à près de 8 000 nouveaux arrivés sur le marché du travail d'ici l'an 2 000, avec peu de débouchés sur réserves et les emplois hors réserves à toutes fins utiles inaccessibles. De plus, le nombre élevé de jeunes aptes à détenir un emploi, leurs intérêts nouveaux et leurs attentes suscitées par l'école ne permettent plus d'envisager un retour aux activités traditionnelles.

# 5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE.

# 5. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET ANALYSE

Le présent chapitre du rapport d'intervention comporte deux grandes parties: une présentation des résultats quant à la persistance, la performance et l'employabilité des participants d'une part, et d'autre part, une synthèse des réponses obtenues des étudiants et des formateurs dans le questionnaire d'évaluation du programme.

La formation des futurs entrepreneurs dans le cadre du programme «JEA» doit conduire à la reconnaissance officielle des cours réussis selon le choix de cheminement personnalisé fait par chaque participant (cf. Tableau p.48). De ce fait, l'évaluation du rendement scolaire de chacun devient une activité nécessaire pour mesurer le degré d'atteinte des objectifs de formation. L'atteinte de ces objectifs apparait étroitement liée à la persistance des candidats dans leur cheminement, plus particulièrement à une présence et à une assiduité aux cours. Enfin, puisque le programme vise à former de futurs entrepreneurs, c'est l'ensemble de la démarche de chaque participant qui doit être soumise à une évaluation pour ce qui est de l'atteinte de l'objectif terminal, soit l'ouverture ou la prise en charge d'une entreprise.

Tel que mentionné antérieurement, le programme «JEA» offre à chaque participant des options de cheminement particulier. Il est donc normal qu'un étudiant puisse choisir, au cours du programme, soit de réorienter son projet vers une formation complémentaire jugée nécessaire, soit de procéder au démarrage de son entreprise, soit encore d'opter pour tout autre cheminement jugé pertinent.

Le tableau suivant permet de voir sommairement le cheminement qu'ont choisi de suivre les vingt-quatre (24 étudiants.)

3. Cheminement scolaire des participants

| | Étudiants (N) | ABANDONS (N) | (%) | 1 session | 2 sessions | MODIF. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1er groupe | 14 | 3 | 21,4 | 11 | 6 | 5 |
| 2è groupe | 10 | 1 | 10,0 | 9 | 9 | 0 |
| TOTAL | 24 | 4 | 16,7 | 20 (83,3%) | 15 | 5 |

A la lecture de ce tableau, nous pouvons constater que, pour l'ensemble des participants, le taux d'abandon se chiffre à un peu plus de 16%. Ce taux est relativement peu élevé si on le compare aux observations faites par Bhérer (1987, p. 54), dans son étude sur la présence des autochtones au Cégep de Sept-Iles. Il a noté qu'un «nombre très élevé d'étudiants autochtones ont changé de programme et de collège durant leur cheminement académique: 64% d'entre eux ont changé de programme (38% à une reprise et 26% à deux reprises) et 30% ont changé de collège».

Enfin, un rapprochement entre le cheminement des candidats et leur communauté d'origine, surtout au niveau des abandons, permet de constater que les abandons se rencontrent principalement chez les étudiants issus des communautés rurales.

4. Cheminement scolaire selon la communauté d'origine

| Degré de formation | urbaines | mixtes | rurales | TOTAL |
|---|---|---|---|---|
| Complète (2 sessions) | 4 | 7 | 4 | 15 |
| Incomplète (1 session) | 2 | 0 | 3 | 5 |
| Abandon en cours de formation | 0 | 0 | 4 | 4 |
| TOTAL | 6 | 7 | 11 | 24 |

Des cinq (5) étudiants ayant choisi une autre orientation après seulement une session de formation, les deux (2) en provenance des communautés urbaines l'ont fait en vue d'acquérir une formation complémentaire dans un domaine jugé nécessaire pour la poursuite du projet d'entrepise. Quant aux trois (3) candidats en provenance d'un milieu rural, un (1) a effectivement procédé au démarrage de son entreprise alors que les deux (2) derniers ont choisi de remettre à plus tard la réalisation de leur projet.

**5.1 Persistance**

L'expérience d'enseignement vécue dans les différents programmes s'adressant aux autochtones a permis à Bhérer (1987, p.91) de mettre en évidence certains traits de comportement propres aux étudiants autochtones. Le programme «JEA» a lui aussi été une occasion de découvrir certains de ces traits, notamment ceux qui se rapportent aux absences, au manque de participation et aux retards fréquents.

Il importe également de souligner que l'évaluation globale du projet en termes de persistance devrait en plus, par extension, contribuer à identifier certaines conditions minimales et optimales nécessaires à une bonne performance.

Une analyse des résultats scolaires en regard du taux d'absentéisme et/ou des retards nous semble alors indiquée. Afin de comprendre la signification des statistiques fournies dans les tableaux qui suivent et de permettre aux lecteurs de mieux les évaluer, il importe de préciser que, pour fins de calcul des retards, nous avons établi l'équivalence d'une (1) heure d'absence par retard. Cette décision a été rendue nécessaire parce que la durée des retards n'était pas toujours inscrite sur la feuille de rapport et que seuls les retards "importants" étaient notés par les formateurs.

De plus, étant donné que les informations étaient plus précises pour les sessions A-87 et H-88, seuls les absences et retards deces deux sessions ont été retenus. Malgré le nombre plus restreint de participants, les données recueillies peuvent malgré tout présenter un certain intérêt. Rappelons qu'à la session A-87, les neuf (9) participants du deuxième groupe étaient regoupés avec les six (6) candidats du premier groupe pour quatre (4) des cours.

Enfin, les cours «Recherche commerciale» et «Projet de fin d'études» n'ont pas été retenus dans le calcul puisqu'ils ne donnaient pas lieu à des rencontres régulières de groupe avec le formateur.

Le tableau suivant indique le nombre d'heures d'absences et de retards par cours mis en rapport avec le nombre d'heures/étudiants.

5. Absences et retards par cours

| COURS | ÉTUDIANTS | HEURES | HRES/ÉTUD. | HRES/ABS. | % |
|---|---|---|---|---|---|
| COMMERCE DE DÉTAIL | 14 | 60 | 840 | 146 | 17,4 |
| COMPTABILITÉ I | 9 | 60 | 540 | 66 | 12,2 |
| ENTREPRENEURSHIP | 9 | 45 | 405 | 79 | 19,5 |
| MANAGEMENT | 15 | 60 | 900 | 106 | 11,7 |
| MARKETING | 9 | 60 | 540 | 91 | 16,9 |
| MATHS COMMERCIALES | 15 | 45 | 675 | 78 | 11,6 |
| STRUCTURE ENTREPR. | 8 | 45 | 360 | 46 | 12,5 |
| VENTE | 15 | 45 | 675 | 148 | 21,9 |
| TOTAL | 94 | 420 | 4935 | 760 | 15,4 |

De façon habituelle, il n'existe pas de compilation statistique officielle des absences aux cours dans les cégeps. Il s'agit là d'une activité individuelle de chaque formateur qui peut être régie par certains règlements internes tantôt au niveau collégial tantôt au plan départemental.

Compte tenu de la présence importante des autochtones au Cégep de Sept-Iles depuis quelques années déjà, tant dans les programmes réguliers que spéciaux, une certaine compilation des absences a été réalisées. C'est ce qui a permis à Bhérer (1987, p. 92) d'avancer que «l'absence des étudiants aux cours, selon une évaluation faite en 1985, était de l'ordre de 20% à 50% dans les groupes homogènes des cours du programme d'Études amérindiennes.»

Or pour les deux groupes de jeunes entrepreneurs qui ont participé à près de 5 000 heures de formation, l'ensemble présente un taux d'absentéisme d'un peu plus de 15%.

Enfin, les cours «Recherche commerciale» et «Projet de fin d'études» n'ont pas été retenus dans le calcul puisqu'ils ne donnaient pas lieu à des rencontres régulières de groupe avec le formateur.

Le tableau suivant indique le nombre d'heures d'absences et de retards par cours mis en rapport avec le nombre d'heures/étudiants.

5. Absences et retards par cours

| COURS | ÉTUDIANTS | HEURES | HRES/ÉTUD. | HRES/ABS. | % |
|---|---|---|---|---|---|
| COMMERCE DE DÉTAIL | 14 | 60 | 840 | 146 | 17,4 |
| COMPTABILITÉ I | 9 | 60 | 540 | 66 | 12,2 |
| ENTREPRENEURSHIP | 9 | 45 | 405 | 79 | 19,5 |
| MANAGEMENT | 15 | 60 | 900 | 106 | 11,7 |
| MARKETING | 9 | 60 | 540 | 91 | 16,9 |
| MATHS COMMERCIALES | 15 | 45 | 675 | 78 | 11,6 |
| STRUCTURE ENTREPR. | 8 | 45 | 360 | 46 | 12,5 |
| VENTE | 15 | 45 | 675 | 148 | 21,9 |
| TOTAL | 94 | 420 | 4935 | 760 | 15,4 |

De façon habituelle, il n'existe pas de compilation statistique officielle des absences aux cours dans les cégeps. Il s'agit là d'une activité individuelle de chaque formateur qui peut être régie par certains règlements internes tantôt au niveau collégial tantôt au plan départemental.

Compte tenu de la présence importante des autochtones au Cégep de Sept-Iles depuis quelques années déjà, tant dans les programmes réguliers que spéciaux, une certaine compilation des absences a été réalisées. C'est ce qui a permis à Bhérer (1987, p. 92) d'avancer que «l'absence des étudiants aux cours, selon une évaluation faite en 1985, était de l'ordre de 20% à 50% dans les groupes homogènes des cours du programme d'Études amérindiennes.»

Or pour les deux groupes de jeunes entrepreneurs qui ont participé à près de 5 000 heures de formation, l'ensemble présente un taux d'absentéisme d'un peu plus de 15%.

6. Absences et retards - automne '87 / hiver '88

| Nombre de cours dispensés | Nombre d'heures | Heures abs./ retards en % | Nombre Étudiants | Pourcentage |
|---|---|---|---|---|
| 8 | 420 | 0 - 5% | 5 | 33,3 |
| | | 5 - 10% | 3 | 20,0 |
| | | 10 - 15% | 3 | 20,0 |
| | | 15 - 20% | 1 | 6,7 |
| | | 20 - 25% | 1 | 6,7 |
| | | 25 - 30% | 0 | - |
| | | 30 et + | 2 | 13,3 |
| **TOTAL** | | | **15** | **100** |

Ce qui se dégage du tableau 6, c'est que plus de la moitié (53%) des étudiants ont moins de 10% d'absences à leurs cours et, de ce nombre, le tiers en a moins de 5% et ce, sur l'ensemble des deux sessions.

A la lumière des résultats que nous venons de mettre en évidence, nous constatons que le taux d'absentéisme dans le programme «JEA» est nettement inférieur à ce qui a pu être observé dans d'autres programmes autochtones. Ainsi, de 20 à 50% qu'il était dans les autres programmes, le taux d'absentéisme est tombé à 15,4% dans le programme J.E.A.. Il nous semble que cette différence dans les écarts observés peut être attribuable à l'harmonisation pédagogique et parapédagogique du programme. Cela apparaît d'autant plus plausible que nous y retrouvons sensiblement les mêmes constats dans les cours où il y a eu des efforts spéciaux d'adaptation dans le programme Études amérindiennes du Collège de Sept-Iles - Bhérer (1987, p. 65).

**5.2 Performance**

La performance est définie ici comme l'obtention de résultats académiques élevés, tel que précisé antérieurement dans la présentation du cadre théorique.

Afin de bien saisir la portée des données qui vont suivre et de l'analyse qui en est faite, il importe de préciser que ce ne sont pas tous les étudiants qui ont suivi tous les cours offerts dans le programme. Cette situation trouve une explication dans la possiblité

pour chacun des participants de choisir un cheminement personnalisé. Une seconde explication provient du fait qu'à l'origine du programme, seuls les cours jugés nécessaires à la préparation des futurs entrepreneurs, au lancement et à la gestion d'une entreprise avaient été retenus.

Les tableaux 7 et 8 nous présentent la performance des étudiants du premier groupe pour les deux sessions. Dans le premier tableau, on ne retrouve que onze (11) des quatorze (14) participants sélectionnés puisqu'on ne tient pas compte des abandons en cours de formation.

7. Résultats scolaires par cours - **PREMIER GROUPE** - HIVER '87

| COURS | PARTICIPANTS (N) | RÉUSSITES (N) | (%) | ÉCHECS | MOYENNE DU GROUPE |
|---|---|---|---|---|---|
| Comptabilité I | 11 | 11 | 100,0 | 0 | 77,8 |
| Comptabilité II | 11 | 9 | 81,8 | 2 | 68,5 |
| Entrepreneurship | 11 | 8 | 72,7 | 3 | 67,4 |
| Marketing | 11 | 9 | 81,8 | 2 | 66,5 |
| Structure entreprise | 11 | 8 | 72,7 | 3 | 61,7 |
| **TOTAL** | **55** | **45** | **81,8** | **10** | **68,4** |

Dans le tableau suivant, le fait de ne retrouver que six (6) candidats s'explique par le choix de cheminement personnalisé fait par chacun.

8. Résultats scolaires par cours - **PREMIER GROUPE** - AUTOMNE '87

| COURS | PARTICIPANTS (N) | RÉUSSITES (N) | (%) | ÉCHECS | MOYENNE DU GROUPE |
|---|---|---|---|---|---|
| Commerce de détail | 6 | 2 | 33,3 | 4 | 45,5 |
| Management | 6 | 5 | 83,3 | 1 | 63,2 |
| Maths commerciales | 6 | 5 | 83,3 | 1 | 68,3 |
| Vente | 6 | 4 | 66,7 | 2 | 64,0 |
| **TOTAL** | **24** | **16** | **66,7** | **8** | **60,3** |
| **T OTAL DES 2 SESSIONS** | **79** | **60** | **74,3** | **18** | **64,3** |

Pour l'ensemble des deux sessions, soit un total de 79 cours/élèves, 60 cours ont été réussis pour un taux de réussite global de 74,3%.

Dans les deux prochains tableaux, nous retrouvons les résultats scolaires du deuxième groupe. Nous constatons une plus grande "stabilité" au niveau du cheminement lors de la formation théorique: un seul abandon à la première session et une seule moodification dans le cheminement lors de la deuxième session.

9. Résultats scolaires par cours - **DEUXIÈME GROUPE** - AUTOMNE '87

| COURS | PARTICIPANTS (N) | RÉUSSITES (N) | (%) | ÉCHECS | MOYENNE DU GROUPE |
|---|---|---|---|---|---|
| Entrepreneurship | 9 | 8 | 88,9 | 1 | 64,3 |
| Management | 9 | 7 | 77,8 | 2 | 67,8 |
| Marketing | 9 | 7 | 77,8 | 2 | 66,1 |
| Maths commerciales | 9 | 5 | 55,6 | 4 | 68,0 |
| Vente | 9 | 7 | 77,8 | 2 | 70,6 |
| **TOTAL** | **45** | **34** | **75,6** | **11** | **67,4** |

10. Résultats scolaires par cours - **DEUXIÈME GROUPE** - HIVER '88

| COURS | PARTICIPANTS (N) | RÉUSSITES (N) | (%) | ÉCHECS | MOYENNE DU GROUPE |
|---|---|---|---|---|---|
| Commerce de détail | 8 | 6 | 75,0 | 2 | 66,5 |
| Comptabilité I | 9 | 6 | 66,7 | 3 | 72,3 |
| Structure entreprise | 8 | 6 | 75,0 | 2 | 59,4 |
| Recherche commerciale | 8 | 1 | 12,5 | - (7) | - |
| Stage | 8 | 4 | 50,0 | 2 (2)* | 60,0 |
| **TOTAL** | 41 | 23 | 56,1 | 9 (9) | 64,6 |
| **TOTAL DES 2 SESSIONS** | **86** | **57** | **66,3** | **20 (9)** | **65,9** |

* Un étudiant n'a pas fait de stage et un autre a fait son stage après la date de tombée du rapport

Au sommaire des deux sessions, ce groupe a réussi 57 cours/élèves sur une possibilité de 86 pour un taux de réussite de 66,3%, ce qui est inférieur de huit (8) points au taux obtenu par le premier groupe.

Avant de présenter ces résultats scolaires dans un tableau synthèse, il importe d'expliquer pourquoi les cours «Recherche commerciale» et «Stage - projet de fin d'études» ne se retrouvent que dans la liste des cours du deuxième groupe.

En effet, lors du démarrage du premier groupe en janvier 1987, une entente de contribution (#237-1986-99993) entre le MAINC et l'IFAQ prévoyait que, au terme de la première session au Cégep, l'Institut aurait la responsabilité de la formation des candidats et devait réaliser avec eux, entre autres, les projets suivants:

- élaboration du plan d'affaires (pour chacun des étudiants) lors des stages de consolidation;

- visites en entreprises et recherche de stages;

- évaluation et remise du plan d'affaires en vue du démarrage de l'entreprise.

Or le cours «Recherche commerciale», de par ses objectifs et son contenu, est étroitement lié à l'élaboration d'un plan d'affaires. Quant au cours «Projet de fin d'études», celui-ci consiste en définitive en un stage supervisé en entreprise. L'étudiant désireux de recevoir une accréditation pour l'un ou l'autre de ces cours pouvait adresser une demande au Cégep. Au moment de la préparation de ce rapport, aucune demande à cet effet n'avait été reçue.

A l'automne '87, avec l'arrivée des candidats du deuxième groupe, ces deux cours ont été intégrés dans le programme et font partie des cours conduisant à une attestation d'études collégiales. Par conséquent, un formateur a été désigné pour accompagner les étudiants dans la préparation de leurs plans d'affaires et pour en faire une évaluation dans le cadre du cours «Recherche commerciale». Il en a été de même pour le stage.

Sur les huit (8) participants de ce deuxième groupe, un seul a remis un plan d'affaires pour évaluation dans le cadre du cours «Recherche commerciale», les autres ayant décidé, soit de ne pas en présenter pour le moment, soit encore d'attendre que leurs plans soient complétés et déposés au MAINC.

Quant au stage, sur les quatre (4) étudiants affichant un échec, trois (3) n'ont pas remis la documentation exigée (rapport et questionnaires d'évaluation) au terme du stage et un dernier n'a pu réaliser son stage tel que prévu.

Ces explications préalables permettront de mieux comprendre les «irrégularités» dans le nombre total des participants pour l'ensemble des cours. Le tableau 11 nous résume la performance scolaire des étudiants des deux groupes, et ce, pour les deux sessions.

11. SOMMAIRE des résultats scolaires par cours: H-87/G-88

| COURS | PARTICIPANTS (N) | RÉUSSITES (N) | RÉUSSITES (%) | ÉCHECS | MOYENNE DU GROUPE |
|---|---|---|---|---|---|
| Commerce de détail | 14 | 8 | 57,1 | 6 | 53,1% |
| Comptabilité I | 20 | 16 | 80,0 | 4 | 72,5% |
| Comptabilité II | 11 | 9 | 81,8 | 2 | 68,5% |
| Entrepreneurship | 20 | 16 | 80,0 | 4 | 63,9% |
| Management | 15 | 12 | 80,0 | 3 | 66,0% |
| Marketing | 20 | 16 | 80,0 | 4 | 68,5% |
| Maths commerciales | 15 | 10 | 66,7 | 5 | 68,1% |
| Structure entreprise | 19 | 14 | 73,7 | 5 | 58,7% |
| Vente | 15 | 11 | 73,3 | 4 | 66,5% |
| Recherche commerciale | 8 | 1 | 12,5 | - (7) | - |
| Projet fin d'études | 8 | 4 | 50,0 | 4 | 60,0% |
| **TOTAL:** | **165** | **117** | **70,9** | **41 (7)** | **65,9%** |

Un taux de réussite des cours de presque 71% en soi peut être relatif. Selon les critères du lecteur, ce taux pourrait aussi bien être considéré comme élevé ou faible. Cela signifie que pour mieux saisir la portée de ce pourcentage, il nous faut le comparer aux résultats obtenus par le groupe-contrôle.

Bhérer (1987, p. 45) a fait une première comparaison entre des étudiants autochtones inscrits dans le programme "Études amérindiennes" du Cégep de Sept-Iles, des étudiants autochtones inscrits dans d'autres programmes réguliers de l'ordre collégial et les étudiants inscrits en Sciences humaines sans mathématiques (non-autochtones).

Nous retrouvons donc un groupe d'étudiants autochtones inscrits dans un programme «spécial», c'est-à-dire conçu et harmonisé aux besoins de cette clientèle. Un deuxième groupe est constitué étudiants autochtones inscrits dans les divers programmes réguliers du cégep. Enfin, Bhérer, aux fins d'établir une comparaison et porter un jugement sur les résultats observés des étudiants autochtones, a choisi le groupe d'étudiants réguliers inscrits au programme de Sciences humaines (sans mathématiques). Ce dernier groupe devenait pour Bhérer le groupe-contrôle.

Une compilation des résultats scolaires par programme pour les -sessions d'automne 1983 à l'automne 1986 inclusivement ont donné les résultats que nous résumons dans le tableau 12.

12. Résultats scolaires par programme - Cégep de Sept-Iles A83 à A-86

| GROUPE | Étudiants | Cours suivis | EX (N) | Cours réussis (N) | (%) |
|---|---|---|---|---|---|
| Sc. humaines (sans maths) | 474 | 2808 | 4 | 1865 | 66,42 |
| Études amérindiennes | 186 | 1157 | 54 | 522 | 45,12 |
| Autochtones - autres | 140 | 873 | 7 | 369 | 42,27 |
| **TOTAL AUTOCHTONE** | **326** | **2030** | **61** | **891** | **43,8** |

A partir de ces données, beaucoup plus détaillées dans son étude, Bhérer (1987, p. 46) dégage les quelques observations suivantes:

> «Globalement, le niveau de réussite des autochtones qu'ils soient inscrits en Études amérindiennes ou dans d'autres programmes est sensiblement le même: respectivement 45% et 42%.
>
> Le niveau de réussite moyen des autochtones (44%) présente un écart de 22% par rapport à ce qu'on observe chez les non-autochtones de Sciences humaines sans mathématiques (66%)...
>
> Les étudiants non-autochtones de Sciences humaines sans mathématiques performent de façon semblable à ce qu'on observe ailleurs dans d'autres collèges...»

L'intérêt de ce tableau réside principalement dans la comparaison entre étudiants autochtones et non autochtones inscrits dans des programmes d'études collégiales. De plus, les résultats obtenus par le groupe en Sciences humaines se comparent à ceux de l'ensemble des collèges.

Par contre, tel que mentionné déjà, les groupes de Bhérer ne peuvent constituer un groupe-contrôle parfait pour les fins de notre étude. Les divergences entre ces derniers et le groupe-cible sont notoires, en particulier pour ce qui est du programme lui-même et de l'encadrement fourni. D'autre part, les étudiants du Cégep de Sept-Iles proviennent surtout des communautés de la région, alors que dans le programme «JEA», les étudiants sont originaires de tous les coins de la province.

Ce sont là autant de nuances à apporter dans notre jugement comparatif entre les deux groupes. Toutefois, compte tenu de ces limites, on peut apprécier la performance des jeunes entrepreneurs qui ont obtenu des résultats supérieurs d'environ 4% aux étudiants réguliers non autochtones et de 25% à ceux des étudiants autochtones, qu'ils soient inscrits dans un programme spécial ou au programme régulier.

### 5.3 Employabilité

L'employabilité est la relation existant entre la formation reçue et un emploi à occuper. En d'autres termes, c'est l'adéquation entre les programmes de formation et les besoins du marché du travail.

Comme on ne peut mesurer directement l'atteinte d'un objectif, nous retiendrons, aux fins de l'évaluation de ce programme, les trois indicateurs suivants:

- le taux de placement dans le domaine;
- le taux de placement «différé»;
- le taux de placement dans un secteur connexe.

Aux fins d'analyse de la variable dépendante «employabilité», il importe de préciser la signification et la portée des indicateurs. Dans un premier temps, le «placement dans le

domaine» indique que les participants ont réussi dans leur projet, soit à faire démarrer soit à prendre en charge leur propre entreprise.

Dans un deuxième temps, l'indicateur «placement dans un secteur connexe» précise que les candidats ont réussi à se trouver un emploi faisant appel aux connaissances nouvellement acquises lors du programme «JEA» et sans lesquelles ils n'auraient pu assumer ce poste. A titre d'exemple d'une telle situation, un participant peut se retrouver dans un poste de «gérant» dans une entreprise ou un commerce.

Quant à l'indicateur «taux de placement différé», il s'agit de cinq (5) participants qui n'ont pas encore réalisé leur projet, mais qui le poursuivent et désirent le réaliser à moyen terme. Dans cette catégorie, on retrouve des participants qui poursuivent des études en administration ou encore dans un domaine d'apprentissage de techniques nécessaires dans leur entreprise future.

Un certain nombre de participants ne répondent pas à la variable «employabilité» telle que définie plus haut, mais détiennent toutefois un emploi quelconque pour les aider à subvenir à leurs besoins, ou encore poursuivent une formation dans un domaine autre que l'administration. Précisons que, dans cette catégorie, il n'est pas évident que le programme «JEA» leur était nécessaire pour arriver à leurs fins.

Enfin, la catégorie «autres» permet de regrouper les participants qui ne répondent pas aux indicateurs choisis. Un seul candidat n'a pu être rejoint puiqu'il est présentement hors réserve et qu'il est impossible de connaître sa disponibilité. Pour ce qui est des quatre autres, ils ne se sont pas présenté lors de l'inscription.

13. Taux d'employabilité des participants

| Indicateurs | # | Taux de placement |
|---|---|---|
| A - dans le domaine (entrepreneur) | 6 | 25.00% |
| B - dans un secteur connexe | 4 | 16.67% |
| C - placement différé | 5 | 20.83% |
| D - en emploi/formation | 4 | 16.67% |
| E - autres | 5 | 20.83% |
| **TOTAL** | **24** | **100%** |

Ce tableau nous permet d'apprécier certains résultats obtenus par le programme «JEA» pour ce qui est de sa contribution du projet à augmenter les possibilités d'emploi des participants. Le quart des participants a réalisé son projet de devenir entrepreneur. A cela s'ajoutent plus de 16% des participants ayant réussi à se trouver un emploi faisant appel à leurs nouvelles connaissances.

La formation offerte par le programme devait également contribuer à augmenter l'employabilité des participants. Or 16.67% des étudiants ont obtenus un emploi faisant appel directement aux connnaissances nouvellement acquises. Le progamme «JEA» aurait donc permis à près de 42% de ces participants d'obtenir les résultats escomptés.

Une présentation de la situation des candidats «avant» le programme «JEA» permettrait de mieux apprécier l'impact du programme et son efficacité en termes d'employabilité. Le tableau suivant nous indique donc si les participants étaient aux études, détenaient un emploi, étaient prestataires du bien-être ou de l'assurance-chômage ou enfin en recherche d'emploi.

14. Situation préalable des participants

| Catégorie | # | % |
|---|---|---|
| A - aux études | 1 | 4.20% |
| B - en emploi | 5 | 20.80% |
| C - bien-être/chômage | 10 | 41.67% |
| D - recherche d'emploi | 8 | 33.33% |
| TOTAL | 24 | 100% |

Le programme devait contribuer au développement économique des communautés autochtones, entre autres, en aidant les participants à deveniur financièrement autonomes. Parmi les participants au programme, 75% d'entre eux étaient, au moment de s'inscrire, dépendant des programmes gouvernementaux, aide sociale et assurance chômage, parce que sans emploi. Or, comme présenté dans le tableau 13, à la fin du programme, on constate que près de 80% des individus détiennent un empioi ou sont en cours de formation.

Un organisme de la Rive-Sud de Québec, le «Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs de la Rive-Sud», dont le mandat est de venir en aide à de futurs entrepreneurs de la Rive-Sud de Québec, a fait le relevé suivant de ses activités: au cours d'une période d'un peu plus de 2 ans et demi (entre 1985 et 1988), le GAJE a traité au delà de vingt (20) mille dossiers. De ce nombre, un peu plus de trois (3) mille entreprises ont vu le jour pour une proportion de démarrage par rapport au nombre de dossiers ouverts de 16,25%.

15. GAJE - Bilan des réalisations

| | |
|---|---|
| Proportion de démarrage par rapport au nombre de dossiers ouverts | 16,25% |
| Nombre d'emplois à plein temps par entreprise | 2,1 employés |
| Investissement total moyen par entreprise | 3 098$ |

Le programme «JEA», pour sa part, a permis de former vingt-quatre (24) participants, donc ouverture d'autant de dossiers, et de ce nombre, six (6) ont réalisé leur projet de devenir entrepreneur, soit un taux de réussite de 25%. De plus, en ajoutant à ce nombre les quatre (4) autres qui ont trouvé un emploi dans un domaine connexe, ce qui constitue en fait un autre objectif du programme, le taux d'atteinte des objectifs passe à 42%.

Rappelons ici que le GAJE est loin de constituer un groupe-contrôle idéal et que toutes comparaisons que nous pouvons tenter avec le groupe-cible présentent des faiblesses importantes. Malgré cela, quant à nous, ce qu'il faut surtout retenir, c'est le taux de démarrage d'entreprises en rapport avec le nombre de dossiers ouverts. Nous avons tout simplement voulu faire ressortir que le programme «JEA» a obtenu un taux de succès, à ce chapitre, supérieur à celui observé par un autre organisme.

### 5.4 Coûts et rendement du programme

Bien que les variables dépendantes retenues dans cette analyse permettent de tirer certaines conclusions sur la valeur du programme, faire abstraction des coûts de finance-

ment d'un projet de telle envergure évacuerait un élément fondamental de toute évaluation. Il nous apparaît donc important de discuter des coûts du projet.

Lors du lancement du programme en entrepreneurship par le bureau du MAINC à Ottawa, une somme d'un peu plus d'un million de dollars était affectée à la réalisation des projets régionaux. En avril 1988, le rapport d'Ottawa fait état des dépenses encourues par les régions pour réaliser leur projet. L'ensemble des projets a coûté au total un peu plus de 1,6 million de dollars, dont une somme de 465,000 $ en provenance de sources autres que le MAINC.

Dans le tableau suivant, les données tirées du rapport d'évaluation préparée par Ottawa en avril 1988 (p.6) permettent de voir la répartition des sommes investies par région.

16. Coût des projets par région

| | Atlantique | Québec | Saskatchewan | Alberta # 1 | Alberta # 2 | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| (MAINC) | 262931<br>22,7% | 313 740<br>27,0% | 188 883<br>16,3% | 303 336<br>26,1% | 91 420<br>7,9% | 1 160 310<br>100% |
| (AUTRES) | 0 | 251 295 | 183 000 | 30 000 | 0 | 464 295 |
| (TOTAL) | 262 931<br>16,2 | 565 035<br>34,8% | 371 883<br>22,9% | 333 336<br>20,5% | 91 420<br>5,6% | 1 624 605<br>100% |

Abstraction faite du projet # 2 de l'Alberta qui affiche un coût très inférieur à la moyenne canadienne, les sommes allouées par le MAINC ont été réparties de façon assez égale entre les quatre autres projets.

Toutefois une analyse des autres tableaux produits dans le rapport d'évaluation d'Ottawa relativement aux domaines d'utilisation de ces sommes nous permet de découvrir une constante dans les projets. En effet, les «services préparatoires», comprenant la formation et les stages, constituent un élément majeur dans tous les projets et représentent à eux seuls environ 70% des dépenses totales. Quant au volet «aide au démarrage d'entreprise», les contributions s'élèvent à 14%, ce qui laisse quelque 11% pour le suivi et 5% pour les services de recrutement et de sélection.

Le projet de la région du Québec ne fait pas exception à la règle. Le coût de la formation, incluant l'encadrement et la partie du projet sous la responsabilité de l'IFAQ, s'élève à 70,1% du coût total du projet. Quant au suivi offert aux candidats ayant démarré une entreprise, le coût représente 12% et enfin 3% a été consacré au recrutement et à la sélection. Au moment de rédiger le rapport, même si quelques plans d'affaires avaient été déposés au Développement économique, aucune somme n'avait été allouée pour le démarrage d'entreprise.

Les deux prochains tableaux nous présentent la répartition des coûts de formation et d'encadrement pour la partie du projet sous la responsabilité du Cégep. Les coûts de formation (158 900 $) se résument aux salaires et aux avantages sociaux des formateurs, montant absorbé par le Ministère de l'éducation du Québec. Rappelons que la formation a été dispensée à vingt-quatre (24) candidats pendant une période de cent vingt (120) jours entre janvier 1987 et avril 1988.

17. Coûts de formation et d'encadrement - Région du Québec

| PÉRIODE | FORMATION | ENCADREMENT | TOTAL |
|---|---|---|---|
| jan.'87 - juin '87 | 84000 | 26 000 | 110 000 |
| juil. '87 - juin '88 | 74 900 | 122 120 | 197 020 |
| juillet - oct. '88 | 10 000 | 10 000 | |
| SOUS-TOTAL | 158 900 | 158 120 | 317 020 |
| (prévisions) | | | |
| oct. '88 - juin '89 | - | 20 000 | 20 000 |
| juil. '89 - juin '90 | - | 10 000 | 10 000 |
| TOTAL | 158 900 | 188 120 | 347 202 |

Compte tenu de l'importante structure mise en place tout au long de la formation pour faciliter la démarche des participants et leur assurer toutes les chances de succès, l'encadrement devenait un élément inmportant du projet. Le tableau 18 présente une ventilation de ces coûts et des services offerts aux participants.

18. Ventilation des coûts d'encadrement

| | | |
|---|---|---|
| **SERVICES D'ACCUEIL** | | |
| = encadrement socio-culturel | 5 000 | |
| | | 5 000 $ |
| **SERVICES D'ENCADREMENT ANDRAGOGIQUE** | | |
| = coordination des programmes | 59 000 | |
| = encadrement andragogique et développement de cours | 16 000 | |
| = cours privés | 2 600 | |
| | | 69 600 $ |
| **SERVICES D'ENCADREMENT PROFESSIONNEL** | | |
| = consultation et service de psychologie | 2 000 | |
| = aide pédagogique individuelle | 1 500 | |
| = toxicomanie et alcoolisme | 1 500 | |
| | | 5 000 $ |
| **SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT** | | |
| = soutien au démarrage | 10 000 | |
| = frais de déplacements | 20 000 | |
| | | 30 000 $ |
| **SERVICES COMPLÉMENTAIRES** | | |
| = frais d'inscription | 630 | |
| = matériel didactique | 3 000 | |
| = secrétariat et locaux | 15 000 | |
| = frais d'administration | 21 890 | |
| | | 40 520 |
| **TOTAL** | | **158 120** |

Il est à noter que dans ce tableau, qu'on ne tient pas compte des coûts prévisionnels d'encadrement pour les deux dernières années du projet. De plus, pour connaître le coût total de l'encadrement, il faut ajouter à ce montant de 347 020 $, une somme additionnelle de 54 050 $ versée à l'IFAQ pour sa participation dans le projet. Cette somme faisait partie d'une entente de contribution entre le MAINC et l'IFAQ. L'Institut avait comme mandat d'offrir onze (11) semaines d'encadrement au premier groupe de partici-

pants, soit cinq (5) semaines pour la rédaction du plan d'affaires et six (6) semaines d'intégration des acquis théoriques au cours de stages en entreprise.

La différence entre ce total de 401 070 $ et le montant de la dépense déterminée dans le rapport d'Ottawa, soit 565 035 $, provient des sommes versées aux candidats pendant leur participation au programme sous forme d'allocations de formation, de logement et/ou de transport.

**SERVICES PRÉPARATOIRES**

Étant donné l'importance des «services préparatoires» tels que définis par Ottawa, du moins en terme de financement, il est important d'en faire une présentation plus détaillée. Les deux prochains tableaux présentent une synthèse des données recueillies par Ottawa. Dans un premier temps, un tableau comparatif quant à la participation à la formation permet d'analyser les divers projets les uns par rapport aux autres.

19. Tableau comparatif: caractéristiques des différents programmes

| RÉGION | PARTICIPANTS SÉLECTIONNÉS | | FORMATION COMPLÉTÉE | | PLAN D'AFFAIRES PRODUIT | | DURÉE |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (N) | % | (N) | % | (N) | % | jours |
| Atlantique | 18 | 100 | 16 | 88,9 | 10 | 55,6 | 80 |
| Québec | 24 | 100 | 15 | 62,5 | 4 | 16,6 | 120 |
| Saskatchewan | 31/35 | 88,6 | 30 | 85,7 | 30 | 85,7 | 28 |
| Alberta # 1 | 49 | 100 | 49 | 100 | 38 | 77,6 | 15 |
| Alberta # 2 | 61 | 100 | 55 | 90,2 | 4 | 6,6 | 7 |
| **TOTAL** | **183** | **97,9** | **165** | **90,2** | **86** | **4 6,9** | **252** |

Dans un deuxième temps, c'est au niveau des coûts de formation que la comparaison est établie entre les divers projets régionaux.

20. Tableau comparatif: coûts de la formation

| RÉGION | COUT TOTAL | COUT PARTICIP. | COUT/ JOUR | ENTREPRIS. DÉMARRÉES | COUT/ ENTREP. DÉMAR. |
|---|---|---|---|---|---|
| | $ | $ | $ | # | $ |
| Atlantique | 125 861 | 6 993 | 1 573 | 4 | 31 465 |
| Québec | 393 974 | 16 415 | 3 283 | 6 | 65 662 |
| Saskatchewan | 245 989 | 7 028 | 8 785 | 9 | 27 332 |
| Alberta # 1 | 167 456 | 3 417 | 11 163 | 13 | 12 881 |
| Alberta # 2 | 75 420 | 1 236 | 10 774 | 1 | 75 420 |
| **TOTAL** | 1 008 700 | 35 089 | 35 578 | 33 | 212 760 |
| **MOYENNE** | **201 740** | **5 452** | **4 143** | **6,6** | **30** |

Certains écarts importants entre le projet réalisé par la région du Québec et les autres projets ressortent de ces tableaux. Ce qui nous incite, dans un premier temps, à conclure que les coûts pour la Région du Québec sont trop élevés. Toutefois, dans un deuxième temps, avant d'amener une recommandation finale, il s'avère nécessaire d'apporter certaines précisions quant à la nature des programmes comparés.

Cette décision fut basée sur les éléments suivants:

- La clientèle disponible et sélectionnée n'avait en général aucune formation collégiale ou universitaire touchant le domaine des affaires. Cet aspect est très différent par rapport aux situations rencontrées dans les autres provinces;

- Les candidats possédaient peu ou pas d'expérience dans le domaine;

- Les futurs entrepreneurs n'avaient pour la plupart aucune expertise dans la réalisation d'un plan d'affaires;

- Les étudiants n'avaient aucune connaissance de la constitution légale d'une entreprise;

- Les participants ne savaient où et comment effectuer les recherches pour monter le plan de financement de leur future entreprise.

Considérant ces faits, la Région du Québec décida de procéder, dans une première étape, à la mise en place d'une structure dispensant de la formation créditée tout en répondant aux objectifs généraux du projet lancé par Ottawa. De plus, c'est à la suite de ces différents constats que le projet s'est réalisé selon les modalités présentées.

Dans cette perspective, il est essentiel de remarquer à l'intérieur de ce même tableau que le coût moyen de la Région du Québec par jour de formation est inférieur à la moyenne canadienne pour ce programme.

Quant à la durée de la formation et par conséquent son coût moyen par participant ayant démarré une entreprise, la différence entre les résultats affichés par les régions et le projet de la région du Québec relève encore de certaines particularités propres à ce dernier, notamment d'offrir la possibilité d'obtenir une accréditation pour les cours réussis.

Cette situation entraîne comme conséquence que la durée de la formation est alors soumise aux exigences du Cégep, lesquelles ne sont que l'application des exigences du MESS.

Le coût annuel moyen de la formation par participant dans le programme «JEA» ne diffère pas tellement du coût moyen pour la formation d'un étudiant autochtone inscrit dans un programme régulier conduisant à la certification d'État. En effet, le coût annuel moyen, incluant la formation et les diverses allocations, est évalué à 13 950 $,. De plus, seulement 43,9% des cours suivis par ces étudiants autochtones sont réussis alors que les participants au programme «JEA» affichent un taux de 70%. En tenant compte du ratio taux de réussite/coût de formation, proportionnellement le coût annuel moyen s'élèverait à plus de 22 000 $ pour un étudiant régulier.

Quant aux deux autres volets, soit «recrutement et sélection» et «suivi en entreprises», les dépenses ne représentant qu'une faible portion du coût total du projet ne nécessitent pas une ventilation aussi détaillée. D'ailleurs, les coûts rattachés à ces deux volets sont imputables aux dépenses de déplacement, par exemple pour les membres du comité de sélection ou encore aux encadreurs/superviseurs qui ont dû se rendre dans les communautés. Les autres coûts inhérents à ces volets représentent soit des frais d'administration générale, d'encadrement ou de secrétariat.

Depuis cette date cependant, d'autres sommes ont pu être versées suite à des interventions des tuteurs auprès des futurs entrepreneurs, puisqu'à l'automne 1988, certains projets étaient encore en voie de réalisation.

En terminant, cette brève analyse des coûts a d'abord voulu redresser les informations présentées dans le rapport du MAINC-Ottawa en y apportant les corrections nécessaires. Ce faisant, nous croyons que cela permet d'avoir une vision plus juste de la réalité. De plus, il est important de mentionner qu'en général l'ensemble des candidats des autres régions du Canada possédaient une formation plus pertinente, de même qu'une certaine expérience dans le domaine des affaires via une entreprise familiale ou communautaire.

D'autre part, l'évaluation du projet pour ce qui est des coûts doit nécessairement se faire en tenant compte des particularités propres du programme «JEA». En somme, nous ne pensons pas qu'il serait honnête de vouloir en mesurer l'impact uniquement en regardant le nombre d'entreprises démarrées. Il nous semble important de garder en perspective tous les objectifs visés par le programme.

Les coûts du projet, lorsque comparés avec ceux des autres projets, mais surtout lorsque mis en rapport avec le coût réel de la formation d'un étudiant autochtone dans le système régulier, prennent une toute autre signification.

Conscients que ces comparaisons et cette interprétation des données comportent ses limites, elles n'en demeurent pas moins utiles pour cerner la portée du ratio coût/démarrage d'entreprises. Suite à ces constatations, nous ne serions pas disposés à conclure au rejet de ce projet. En conséquence, nous croyons que seul l'avenir pourra justifier et donner raison à ces coûts de réalisation du projet «JEA».

### 5.5 Synthèse des réponses obtenues

Avant d'entreprendre la discussion des résultats obtenus pour ce qui est des trois (3) variables dépendantes retenues dans le cadre de ce projet d'intervention, il nous est apparu que le questionnaire d'évaluation complété tant par les participants que les formateurs du programme «JEA» comporte des renseignements utiles à cette étude. C'est pourquoi nous avons jugé opportun de les insérer dans ce chapitre.

### 5.5.1 Évaluation par les participants

Au terme de leur formation, les participants ont donc été invités à exprimer leur appréciation sur l'ensemble du programme, que ce soit la formation, les stages ou encore l'encadrement. Au total, seize (16) étudiants ont remis un questionnaire complété sur une possibilité de vingt (20), pour un taux de réponse de 80%.

Le questionnaire (cf. Annexe E) comporte vingt-deux (22) questions de type objectif où le répondant exprimait son appréciation en fonction d'une grille pré-établie. L'ensemble des questions se répartit en quatre (4) sections: soit les renseignements généraux sur le programme, l'appréciation par matière des professeurs et des contenus de cours et enfin la méthodologie utilisée aux cours. Le questionnaire se termine par quatre (4) questions «ouvertes» permettant ainsi à chacun d'exprimer ses commentaires ou suggestions.

Le tableau suivant résume les résultats obtenus pour chacune des sections du questionnaire par groupes.

21. Taux de satisfaction des participants

| | CÉGEP | | | | IFAQ | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Gr.1 | Gr.2 | Gr.Ang. | **Total** | Gr.1 | Gr.Ang |
| 1 - Renseignements généraux | 94% | 83% | 78% | **85%** | 51% | 63% |
| 2 - Professeurs | 86% | 81% | 73% | **80%** | 62% | 35% |
| 3 - Contenu des cours | 85% | 80% | 66% | **77%** | 60% | 34% |
| 4 - Méthodologie | 93% | 77% | 68% | **79%** | 66% | 36% |
| **MOYENNE GÉNÉRALE** | **89%** | **80%** | **71%** | **80%** | **60%** | **42%** |

La lecture du tableau nous permet de constater qu'une évaluation distincte a été réalisée pour la partie de la formation dispensée au Cégep et celle donnée à l'IFAQ. Toutefois, le même questionnaire, moyennant quelques ajustements mineurs, a servi à recueillir les appréciations des participants aux deux endroits. Compte tenu que le Cégep était responsable de l'ensemble du projet et qu'une évaluation globale devait être faite au terme du programme, il a été jugé pertinent de recueillir également l'appréciation des

participants pour la partie de la formation reçue à l'IFAQ. L'Institut ayant procédé pour sa part à une évaluation tant des candidats que de la portion du programme sous sa responsabilité, la présente recherche ne tiendra compte que des résultats concernant la formation reçue au Cégep.

### 5.5.2 Évaluation par les formateurs

Les formateurs sélectionnés pour dispenser les cours dans le cadre du programme «JEA» ont été invités à exprimer leur appréciation dudit programme. Un questionnaire à cet effet a été préparé par le coordonnateur de la formation du Cégep (cf. Annexe E). Six (6) formateurs ont effectivement répondu au questionnaire, dont la majorité a participé à la formation des deux groupes.

Le questionnaire visait surtout à connaître le degré d'appréciation des formateurs sur certains points qui les touchaient plus particulièrement, entre autres, une bonne connaissance du programme et des objectifs poursuivis, la session de sensibilisation à la réalité autochtone offerte avant le début des cours, l'organisation et l'encadrement. A cela s'ajoutaient des éléments tels la collaboration entre les divers intervenants et tout l'aspect touchant l'encadrement pédagogique (matériel didactique, règlements et politiques concernant les élèves, planification des cours, rencontres entre formateurs, etc.).

Le taux de satisfaction général accordé par les formateurs à toutes les composantes du programme s'élève à 78%. Le tableau suivant permet de connaître la cote accordée à chacun des éléments et de déceler lesquels sont perçus comme des points forts ou des points faibles.

22. Taux de satisfaction des formateurs

| | |
|---|---|
| 1 - Connaissance du programme | 77% |
| 2 - Session de sensibilisation | 64% |
| 3 - Collaboration avec intervenants | 73% |
| 4 - Organisation du programme | 75% |
| 5 - Matériel didactique et pédagogique | 87% |
| 6 - Encadrement des étudiants | 80% |
| 7 - Planification des cours | 73% |
| 8 - Rencontres des formateurs | 80% |
| **MOYENNE GÉNÉRALE** | **78%** |

Trois (3) éléments se situent au-dessus de la moyenne générale, soit la qualité du matériel didactique et pédagogique mis à leur disposition, l'encadrement des étudiants, notamment les règlements et les politiques de fonctionnement et les rencontres des formateurs. Celles-ci avaient été fixées à intervalles réguliers à l'horaire; elles auront surtout permis, de l'avis des formateurs, de mieux connaître les candidats et de développer un sens d'appartenance au groupe. Enfin, malgré une cote élevée accordée à l'élément «connaissance du programme et de ses objectifs», une insatisfaction importante a été exprimée quant aux responsabilités des divers intervenants. Selon les commentaires recueillis, il semblerait donc que cet aspect n'aurait pas été présenté de façon satisfaisante et aurait été source de difficultés rencontrées au cours de la formation.

Parmi les éléments ayant reçu une cote inférieure à la moyenne, il est important de préciser que les faibles résultats accordés à «l'organisation du programme» sont causés par le problème des locaux et des recontres avec les autres formateurs. Dans le cas des locaux, il n'a pas été possible d'assigner des locaux permanents pour les cours, étant donné que le premier groupe est arrivé au Cégep en plein milieu d'une session, . Les élèves ainsi que les formateurs ont donc dû s'accomoder des disponibilités et accepter une certaine «mobilité».

Les formateurs ont manifesté beaucoup de frustration au niveau d'un manque de planification concertée dans la préparation de l'ensemble des cours. Compte tenu de contraintes extérieures, dont les horaires variés des formateurs et de leurs engagements contractuels, le temps a fait défaut et cette insatisfaction ne résulte aucunement d'un manque de volonté tant de la part des formateurs que des responsables.

Enfin, ce qui semble avoir été le moins bien réussi, c'est la session de sensibilisation offerte en guise de préparation au programme. Les formateurs ont généralement noté que la présentation, d'une part de la réalité économique, sociale et culturelle des autochtones, et du phénomène de l'entrepreneurship en milieu autochtone d'autre part, n'a pas été suffisamment adéquate pour faciliter l'harmonisation des plans et contenus de cours ainsi que les méthodologies d'enseignement à cette clientèle particulière. Malheureusement, le questionnaire ne permet pas de déceler les causes de cette insatisfaction ni ce qui aurait été souhaité de la part des formateurs.

Dans une deuxième partie du questionnaire, les formateurs étaient invités à formuler leurs commentaires et suggestions sur l'ensemble du programme. L'encadrement (structure et organisation) est ressorti comme un des éléments facilitants ou aidants dans le programme. La satisfaction s'exprime notamment en fonction de l'excellent support reçu du responsable et des autres membres de l'équipe, des rencontres, ainsi que de l'encadrement pédagogique, des horaires et des activités sociales.

Quant aux éléments contraignants, le problème majeur réside dans le déséquilibre du bagage pédagogique des participants. Le point de départ était tellement diversifié qu'il devenait difficile de donner un enseignement qui puisse rejoindre tous les participants. De plus, il y avait aussi le fait que les projets individuels n'étaient pas suffisamment précis. Enfin l'intensité du programme de formation devenait en elle-même un élément des plus contraignant, tant pour les formateurs que pour les participants. Tous auraient souhaité un horaire plus dégagé et plus souple, et surtout une période de formation plus longue.

Le projet de formation à l'entrepreneurship pour les autochtones a reçu une excellente cote de satisfaction des formateurs. L'objectif du programme, ainsi que sa structure et la démarche proposée, peuvent être considérés comme des points forts. A l'opposé, les nombreux changements apportés en cours de formation ont été la cause de plusieurs problèmes et ont nui de façon importante à la bonne marche du programme. Parmi ces changements, on retrouve notamment les modifications faites par le MAINC quant à certains règlements relativement aux allocations des étudiants ou encore de l'accessibilité des fonds aux futurs entrepreneurs.

Enfin, les autres commentaires ou suggestions formulés pourraient se résumer ainsi:

- s'assurer d'une étroite collaboration des divers intervenants dans le dossier, et ce, dès le début de la formation;

- procéder à une sélection des candidats beaucoup plus étroite et «sévère», s'assurant que les futurs entrepreneurs ont réellement un projet d'entreprise viable et rentable;

- réviser le choix de certaines cours quant à leur pertinence dans ce programme et prévoir une période de préparation plus longue par les formateurs pour planifier les contenus de cours;

- avoir une journée d'informations par les intervenants du MAINC pour diffuser tous les renseignements pertinents et nécessaires tant pour les participants que pour les formateurs.

# 6. CONCLUSIONS

# 6. CONCLUSIONS

L'énoncé de recherche formulée au début de ce projet d'intervention affirmait que le programme de formation à l'entrepreneurship du MAINC de la région du Québec aurait une influence sur la performance, la persistance et l'employabilité des étudiants inscrits.

La présentation et l'analyse des résultats obtenus dans le chapitre précédent nous amènent maintenant à discuter des incidences du programme quant aux trois (3) variables dépendantes et aux principaux indicateurs retenus.

Ce chapitre fait état de la situation en général, rappelant les limites de l'étude. Une discussion plus précise sur chacune des variables dépendantes vient ensuite renforcir les conclusions qui se dégagent de cette étude.

C'est ainsi qu'au cours de la recherche, j'ai décidé d'inclure une présentation et une analyse des coûts de réalisation du projet en fonction des résultats obtenus. Cette dimension du projet est certes fort importante ne serait-ce qu'en ce qui a trait aux sommes investies. Et ce qu'il a été possible d'en dégager apporte un éclairage que les gestionnaires ne sauraient négliger.

Une fois bien défini le cadre de mon projet d'intervention, le rapport a situé le contexte dans lequel se sont déroulés les activités du programme et a fait état des événements conduisant à ce projet, autant d'éléments essentiels pour en saisir la portée.

## 6.1 Limites de l'analyse et de la discussion

Dès le départ de cette étude, il est apparu que le programme «JEA» était unique en son genre. En fait, ce programme innovait en offrant à de futurs entrepreneurs adultes autochtones une formation dualiste sur mesure, spécifique et individualisée. Il s'agissait là d'une expérimentation tout à fait nouvelle dans le domaine de la formation d'adultes autochtones. C'est pourquoi il fut difficile de trouver des groupes-contrôles. Et ceux que nous avons retenus imposent certaines limites à nos conclusions.

En effet, la responsabilité de l'éducation postsecondaire incombe soit aux communautés autochtones elles-mêmes soit au secteur de l'Éducation du MAINC. Aucun établissement de formation n'a l'exclusivité de la formation postsecondaire et les étudiants autochtones choisissent les établissements de leur choix.

Le Cégep de Sept-Iles représente toutefois une exception à cette situation. Compte tenu d'une assez forte concentration d'autochtones dans la région, le collège a développé certains programmes de formation s'adressant plus particulièrement à cette clientèle. Il est, en quelque sorte, le seul que l'on puisse qualifier de «représentatif» pour ce qui est de la clientèle autochtone au niveau de la province.

Une étude réalisée en 1987 faisait état de la présence des autochtones en milieu collégial notamment pour ce qui est du taux de réussite dans des programmes d'études collégiales et le degré de persistance de cette clientèle pour se rendre à la reconnaissance officielle et l'obtention de diplômes.

Cette étude, malgré ses limites, offre un intérêt certain pour l'analyse et la discussion des résultats obtenus dans le programme «JEA». Elle permet de faire certaines comparaisons pour ce qui est de la performance sur le plan du rendement scolaire; elle permet également de faire un parallèle entre les étudiants autochtones du Cégep de Sept-Iles et ceux du programme «JEA» pour ce qui est de la persistance sur le plan de l'assiduité et de la ténacité à terminer un programme.

Quant à l'analyse de la variable «employabilité», c'est le Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs (GAJE) de la Rive-Sud, dont il est fait mention antérieurement, qui a été retenu comme groupe-contrôle. Après examen de cet organisme, ses objectifs, sa clientèle, le milieu socio-économique qu'il dessert et les données recueillies suite à ses activités, il nous apparaît opportun d'y recourir pour fins de discussion dans notre projet d'intervention.

En effet, tout comme le programme «JEA», le GAJE veut aider les futurs jeunes entrepreneurs dans la réalisation de leur projet. Pour ce faire, l'organisme met à leur disposition certains outils, leur offre des services de consultation et leur ouvre l'accès à des capitaux de départ. Comme le GAJE n'offre pas un programme de formation spécifique préparatoire au démarrage d'entreprise, son intérêt dans notre projet se limite principalement au support et à l'encadrement déployés pour faciliter les démarches des futurs entrepreneurs.

La variable «employabilité» utilisé dans notre projet d'intervention diffère sans doute des résultats obtenus par le GAJE. Dans ce dernier cas, le succès de la démarche d'un candidat se traduit par l'ouverture de son entreprise.

Quant au milieu socio-économique d'où provient la clientèle du GAJE, les ressemblances avec les communautés d'origine des participants au programme «JEA» sont grandes. D'ailleurs une récente étude préparée par un organisme de cette région, le Comité d'aide au développement de la collectivité Bellechasse-Etchemins, fait état des trois (3) types de communautés urbaines, rurales et mixtes dans leur milieu et dont les caractéristiques correspondent à celles décrites dans notre étude.

Enfin, malgré les différences entre le GAJE et le programme «JEA», nous croyons justifiée notre utilisation des données de cet organisme pour fins de discussion des résultats obtenus dans le programme.

## 6.2. Variables dépendantes et principaux indicateurs

### 6.2.1 Cheminement scolaire

Avant de discuter des variables retenues, il faut rappeler le cheminement scolaire individualisé proposé à chacun des participants dans ce programme. C'est d'ailleurs un des premiers éléments particuliers de la formation sur mesure. Dans l'analyse des résultats obtenus, le tableau 4 démontre que seulement quatre (4) participants ont abandonné le programme avant la fin de la formation. Quant au cheminement poursuivi, on constate que cinq (5) participants, soit environ 21%, ont opté pour une orientation différente au terme de la première session de formation. Ce choix leur a permis de démarrer immédiatement leur entreprise ou encore de poursuivre des études dans un domaine jugé nécessaire pour la réalisation ultérieure de leur projet.

Ces résultats revêtent une signification tout autre lorsqu'un rapprochement est fait avec les conclusions de l'étude de Bhérer. Ce dernier a en effet constaté qu'un nombre très élevé des étudiants autochtones abandonnaient leurs études en cours de formation et que 64% ont changé de programme ou même de collège. Ces étudiants étaient majoritairement inscrits dans des programmes «réguliers» du collège, sans encadrement particulier.

Les seuls choix possibles pour les étudiants «insatisfaits» sont le changement de programme ou d'institution.

Par contre, le programme «JEA» n'enferme pas le candidat dans un cheminment tracé à l'avance. De plus, celui qui opte pour un cheminement autre conserve le privilège de poursuivre ultérieurement sa formation ou encore de faire appel aux services de reconnaissance des acquis du collège pour l'obtention éventuelle de certificats ou de diplômes.

En conclusion, le cheminement scolaire personnalisé s'avère un élément positif dans la démarche de formation des futurs entrepreneurs.

### 6.2.2 Performance et persistance

Ces deux variables dépendantes peuvent être regroupées pour fins de discussion, bien que leur analyse ait été faite séparément. Il est clair que la persistance peut avoir une incidence importante sur la performance et nous indique en quelque sorte les conditions minimales et optimales nécessaires à une bonne performance.

Dans un premier temps, les données recueillies quant au rendement scolaire des participants révèlent qu'au total des deux groupes pour les deux sessions de formation environ 71% des cours ont été réussis. Ce résultat devient encore plus significatif lorsqu'on le compare aux résultats obtenus par des étudiants réguliers dans un programme «comparable». Ces derniers affichent un taux de réussite de 66,4%. Enfin, le groupe d'étudiants autochtones du Cégep de Sept-Îles n'a obtenu que 44% de succès pour l'ensemble des cours suivis.

Quant à la persistance, le même phénomène peut être observé. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, cette variable demeure plus difficilement comparable puisque de véritables statistiques pour l'ensemble des collèges n'existent pas. Toutefois, l'étude de Bhérer a pu observer un taux d'absences et de retards de l'ordre de 20% à 50% pour la clientèle autochtone présente .

La marge est évidemment considérable. Cependant, les données précise recueillies dans le programme «JEA» à ce chapitre démontrent un taux d'absences de 15,4% seulement. Ce taux est nettement plus bas que le taux inférieur établi dans l'étude de Bhérer.

Il en ressort donc, quant à nous, que le programme «JEA», de par son approche pédagogique et de son encadrement particulier, a pu contribuer à la performance et à la persistance des candidats au cours de leur formation. La structure du programme et ses différentes composantes ont certes joué un rôle important dans l'obtention des résultats que nous avons pu observer. Et les objectifs de formation formulés au début du programme semblent avoir été atteints de façon satisfaisante.

### 6.2.3 Employabilité

Bien que la formation des candidats du programme «JEA» ait été un des objectifs poursuivis, il n'en demeure pas moins qu'un tel programme visait également d'autres résultats plus «visibles» et tangibles, tels le démarrage de nouvelles entreprises autochtones, ou encore la création de nouveaux emplois. Par conséquent, le programme se devait de faciliter la tâche des participants à se trouver un emploi en augmentant justement leur employabilité.

Les résultats observés au terme de la formation en établissement et après quelques mois de délais pour la période de pré-démarrage d'entreprises sont des plus éloquents, comme nous l'avons démontré dans la présentation et l'analyse des données. En effet, 25% des vingt-quatre (24) candidats ont effectivement réalisé leur projet, c'est-à-dire procédé à l'ouverture d'une nouvelle entreprise. Rappelons que le GAJE a constaté des taux de réussite de 16,25% dans le cadre de ses activités.

En effet, en se référant à une expérience réalisée par le GAJE, deux (2) des douze (12) candidats sélectionnés ont démarré leur entreprise et les coûts sont de l'ordre de 104 000,$ pour un coût moyen de 52 000,$ par entreprise démarrée. Il nous faut aussi préciser que l'ensemble des candidats qui avaient été sélectionnés dans ce dernier projet possédait une scolarisation et des compétences pertinentes supérieures à l'ensemble des candidats autochtones.

De plus, il est important de noter comme il en ressort au tableau 20 l'impact positif sous l'item coût/jour de formation. Le Québec affiche un coût journalier très inférieur à la moyenne rencontrée par l'ensemble des autres régions du Canada.

Enfin, les résultats scolaires obtenus par les participants laissent voir que la structure du programme et l'approche pédagogique préconisée ont pu contribuer à cette réus-

site. Le souci d'offrir un programme de formation harmonisée aux besoins de la clientèle a constitué un autre moyen de favoriser l'atteinte de résultats scolaires qui se situent au-dessus de la moyenne.

Quant à l'encadrement mis en place, on constate encore des résultats très favorables en ce qui a trait à la persistance. Bien qu'il ne nous a pas été possible de démontrer que c'est précisément cet encadrement qui a permis d'obtenir de tels résultats, il n'en reste pas moins que les abandons en période de formation ont été peu élevés, la grande majorité des participants ayant complété l'ensemble des cours prévus.

L'objectif principal, à savoir la création ou prise en charge d'une entreprise, a été partiellement atteint avec six (6) entreprises ayant vu le jour au moment de la préparation de ce rapport. Par ailleurs, l'obtention d'un emploi faisant appel aux connaissances acquises au cours du programme étant devenu un second objectif a aussi connu du succès. Quatre (4) autres participants ont ainsi obtenu un tel emploi.

Évidemment ces résultats plutôt encourageants pour le moment pourraient éventuellement prendre une toute autre forme. Car seul l'avenir nous dira s'il s'agit de résultats permanents ou non.

Néanmoins, malgré ces contraintes imposées tant dans le projet d'intervention que dans le programme «JEA» lui-même, malgré les limites de ma recherche, et par conséquent des conclusions qu'il m'a été possible d'en dégager, le jugement que je peux porter sur l'ensemble des activités du programme «Jeunes entrepreneurs autochtones» est valable. Par conséquent, j'adresse aux gestionnaires les recommandations suivantes avec la conviction qu'elles sont fondées et méritent toute leur considération.

# 7. RECOMMANDATIONS

# 7. RECOMMANDATIONS

L'analyse et l'évaluation du «JEA» ont permis d'identifier certaines forces et faiblesses de cette activité de formation à l'entrepreneuship autochtone. Nous formulons quelques recommandations à l'intention des gestionnaires du MAINC de la région du Québec.

CONSIDÉRANT la décision du MAINC de participer au développement des communautés autochtones par la formation de futurs entrepreneurs, l'aide au démarrage d'entreprise et l'encadrement des entrepreneurs dans leur entreprise;

CONSIDÉRANT l'objectif poursuivi dans le programme «Jeunes entrepreneurs autochtones», à savoir l'ouverture d'une nouvelle entreprise ou la prise en charge d'une entreprise existante par de futurs entrepreneurs autochtones;

CONSIDÉRANT la nécessité pour ces futurs entrepreneurs d'avoir accès à un programme complet de formation et de support au démarrage de leur projet d'entreprise;

CONSIDÉRANT la nécessité de se formuler des objectifs de programme et de formation clairs et précis avant de confirmer la poursuite le début du programme par les principaux intervenants;

CONSIDÉRANT les résultats positifs de l'évaluation obtenus à court terme;

**IL EST RECOMMANDÉ**

**1 -QUE LE PROGRAMME «JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES» TEL QU'ÉLABORÉ PAR LES GESTIONNAIRES DU MAINC DE LA RÉGION DU QUÉBEC SOIT MAINTENU DANS SA FORME ACTUELLE.**

CONSIDÉRANT les sommes investies jusqu'à ce jour dans le projet JEA;

CONSIDÉRANT l'incertitude des résultats à long terme, les gestionnaires du MAINC veulent évaluer et se prononcer sur le niveau de réussite avant d'approuver la poursuite du projet JEA;

CONSIDÉRANT que selon la conception originale du projet, il était prévu que les étudiants puissent bénéficier pour une certaine période d'un service d'encadrement et de suivi;

**IL EST RECOMMANDÉ:**

**2- QUE LE MINISTERE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADA, RÉGION DU QUÉBEC, DÉGAGE LES SOMMES NÉCESSAIRES AFIN D'ASSURER UN SUIVI PÉDAGIGIQUE, PARAPÉDAGOGIQUE ET DE SUPPORT ADMINISTRATIF POUR UNE DURÉE MINIMALE DE SIX (6) MOIS.**

# BIBLIOGRAPHIE

# BIBLIOGRAPHIE


BEAULIEU, M. (1988). **Le Cégep de Lévis-Lauzon en perspectives**. Lauzon.

Bergeron, M., **Évaluation du réseau de représentation du Québec à l'étranger**. Rapport synthèse présenté au ministre des Affaires internationales, Québec, octobre 1988.

BHÉRER, D. (1987) **La présence des autochtones au Cégep de Sept-Iles**. Service de la recherche et du développement, Cégep de Sept-Iles.

BOUDREAULT, G., (1987). **Allocution**, concernant les Services de l'Éducation des Adultes, Cégep de Lévis-Lauzon.

BOURBEAU, J. (1986). **Rapport d'évaluation du programme de création d'entreprise**. Document non-publié. Cégep de l'Outaouais, avril-novembre 1986.

Brochure, "**Votre cégep ... En bref**".

Caron, Daniel, (1988), Evaluation repport for the Youth Entrepreneurship Program. Evaluation Directorate Indian and Northern Affairs, Canada.

Cégep Lévis-Lauzon, (1987). Avis consensuel de la commission pédagogique sur les **Orientations du collège 1988-92**, présenté au Conseil d'administration.

COLLIN, D. (1985). Stratégie régionale de l'emploi autochtone - Région du Québec 1986. Emploi et Immigration Canada.

Conseil du Trésor du Canada - Contrôleur général, **Guide sur la fonction de l'évaluation de programme**. Division de l'évaluation de programme, Ottawa, mai 1981.

Conseil du Trésor du Canada - Contrôleur général, **Principes pour l'évaluation des programmes par les Ministères et organismes fédéraux**. Division de l'évaluation de programme, Ottawa, septembre 1981.

DUBÉ, Gilles (1988). Heureux qui comme Ulysse a trouvé son école. **Revue CDE Publication**, v. 2, no. 2, mai-juin 1988, 6-9.

DUBÉ, Gilles (1988). Les incubateurs d'entreprises. **Revue CDE Publication**, v. 2, no. 2, mai-juin 1988, 14-18.

DUMAS, Lucie (1988). Les Hurons contemporains. **Revue Rencontre**, v. 9, no. 4, juin 1988, 7-9.

GAGNÉ, A., (1986). **Réponses et commentaires - re: propositions visant les jeunes entrepreneurs indiens**. Éducation des adultes (Québec).

GAULIN, H. (1988). L'Institut de formation autochtone, **Revue Rencontre**, v.9, no. 4 (p.11).

GARNEAU, H., Poitras, A., Savard, L., **L'évaluation de programme**. Son implantation dans trois ministères: Justice - Santé et services sociaux - Main d'oeuvre et Sécurité du revenu, Conseil du Trésor, Centre de développement de la productivité dans le secteur public, Québec. 1986.

**Généralités sur le SACO**, Québec, 14 septembre 1988.

GILL, A. (1988). Prendre en main les affaires qui nous concernent, **Vers une plus grande autonomie**. Document de réflexion publié à l'occasion de la Conférence des Nations Indiennes et Inuit du Québec, nov. 1988 (pp. 10 - 16).

GOUVERNEMENT DU CANADA, (20 février 1986) **COMMUNIQUÉ** 1-8606.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Ministère Industries et Commerce, Jeunes Promoteurs - **GAIE**, décembre 1987

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - Ministère des Transports, **Politique ministérielle d'évaluation de programme**. Service de l'évaluation des programmes, Québec, avril 1987.

GROUPE DE TRAVAIL sur le développement économique des indiens, (1986). **Sommaire du Rapport présenté au Sous-ministre, Affaires indiennes et du Nord canadien**. Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa.

JEANMART, P. et COSSETTE, G. (1986). **Rapport d'activités - année 1985-86**. Projet: Accréditation de certains activités étudiantes et intégration de l'apprentissage expérientiel à la formation académique de l'étudiant, Collège de Lévis-Lauzon.

LÉGARÉ, C., FORGET, N. et COTÉ, Y. (1986) **Plan triennal, Programme Jeunes entrepreneurs autochtones**. Document non-publié. Cégep de Lévis-Lauzon.

Marceau, R., Simard, P., Rouillard, L., **L'évaluation des programmes publics**. Programme 465, ENAP, Québec, janvier 1989.

MCKNIGHT, l'honorable Bill, (1986) Ministre des Affaires Indiennes et du Nord Canada, **Communiqué - 20 novembre 1986** - Projets d'entreprises pour les jeunes indiens.

PAUL, G. (1987) **Évaluation du programme de l'Institut de fomration autochtone du Québec Inc.**, «Intégration des acquis théoriques», document non-publié, juin 1987.

PHILIPPS, R. (1986). **Proposition visant les jeunes entrepreneurs indiens**. Développement économique - Programme des stratégies (1ère Ébauche) Direction de l'emploi et de la formation.

Rapport du COMITÉ SPÉCIAL sous la présidence de M. KEITH PENNER, (1983). **L'autonomie politique des indiens au Canada**. Chambre des Communes, Fascicule no. 40, Ottawa.

TREMBLAY, G. **Programmes de formation dualiste sur mesure, spécifique et individualisée**, décembre 1988.

Annexe A

Carte géographique des communautés autochtones

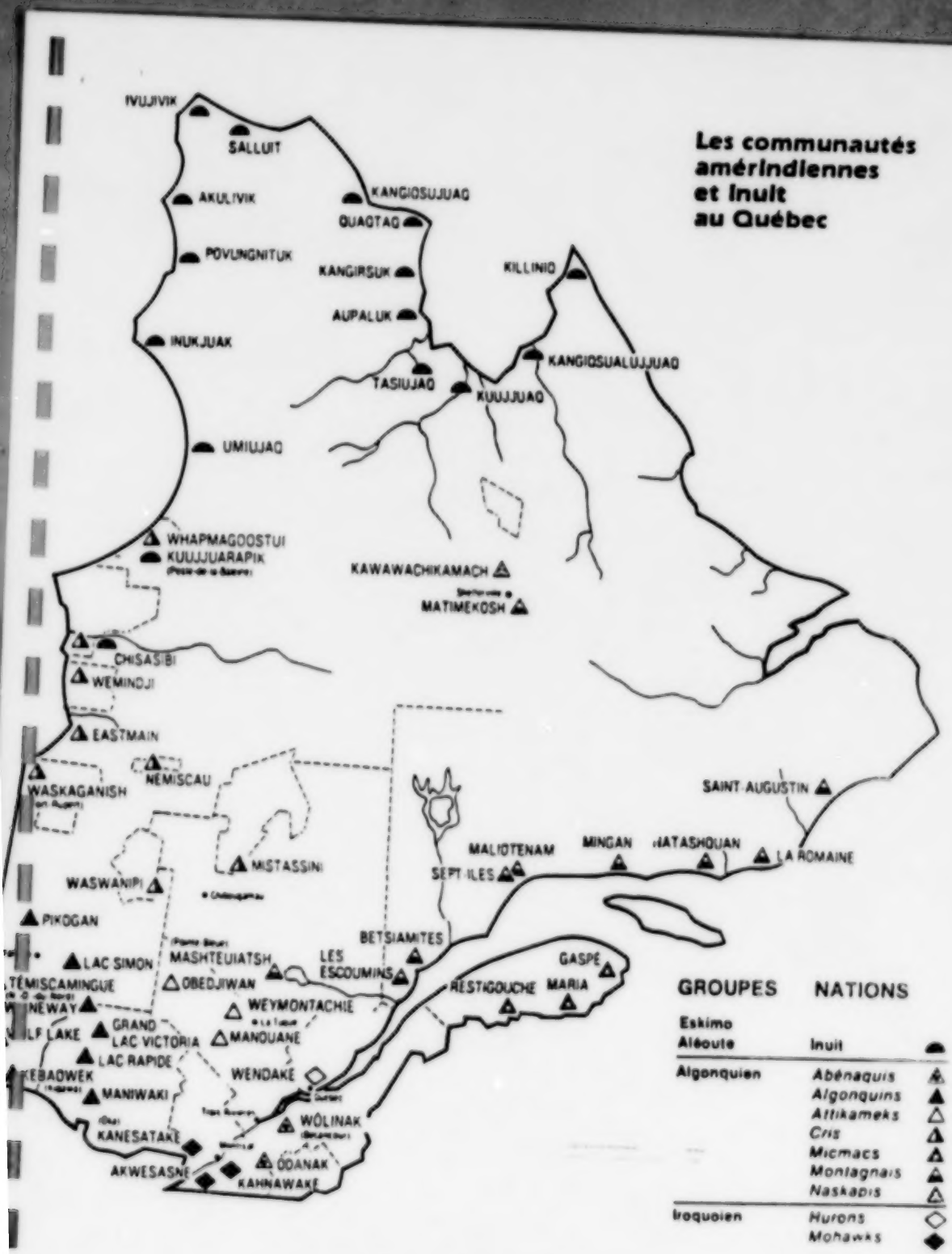
Les communautés amérindiennes et inuit au Québec
IVUJIVIK
SALLUIT
AKULIVIK
KANGIQSUJUAQ
QUAQTAQ
POVUNGNITUK
KANGIRSUK
KILLINIQ
AUPALUK
INUKJUAK
KANGIQSUALUJJUAQ
TASIUJAQ
KUUJJUAQ
UMIUJAQ
WHAPMAGOOSTUI
KUUJJUARAPIK
KAWAWACHIKAMACH
MATIMEKOSH
CHISASIBI
WEMINDJI
EASTMAIN
NEMISCAU
WASKAGANISH
SAINT AUGUSTIN
MALIOTENAM
MINGAN
HATASHOUAN
LA ROMAINE
SEPT ILES
MISTASSINI
WASWANIPI
PIKOGAN
BETSIAMITES
MASHTEUIATSH
LES ESCOUMINS
GASPÉ
LAC SIMON
TÉMISCAMINGUE
OBEDJIWAN
RESTIGOUCHE
MARIA
WEYMONTACHIE
NEWAY
GRAND LAC VICTORIA
MANOUANE
LAC RAPIDE
WENDAKE
MANIWAKI
WÔLINAK
KANESATAKE
ODANAK
AKWESASNE
KAHNAWAKE
GROUPES
NATIONS
Eskimo
Aléoute
Inuit
Algonquien
Abénaquis
Algonquins
Attikameks
Cris
Micmacs
Montagnais
Naskapis
Iroquoien
Hurons
Mohawks
Québec

Annexe B

Profil de la clientèle autochtone

EVALUATION DU BASSIN ACTUEL ET PREVU DE LA CLIENTELE AUTOCHTONE STATUEE DE LA CEIC 1984-2000
(classes selon l'importance de la croissance prevue)

| | | BASSIN ACTUEL R 1984 | BASSIN ACTUEL S 1984 | BASSIN PREVU R 2000 | BASSIN PREVU S 2000 | ACCROISSEMENT nombre | ACCROISSEMENT % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **1. COMMUNAUTES DE TYPE URBAIN** | | | | | | | |
| ODANAK | ABE | 466 | 120 | 483 | 47 | -56 | -9.6% |
| OKA | MOH | 314 | 439 | 379 | 314 | -61 | -8.1% |
| HURONS | HUR | 821 | 130 | 948 | 66 | 42 | 4.4% |
| KAHNAWAKE | MOH | 1785 | 2250 | 2509 | 1908 | 382 | 9.5% |
| MANIWAKI | ALG | 252 | 600 | 332 | 645 | 125 | 14.7% |
| RESTIGOUCHE | MIC | 299 | 922 | 451 | 1062 | 291 | 23.8% |
| **2. COMMUNAUTES DE TYPE MIXTE** | | | | | | | |
| MARIA | MIC | 133 | 180 | 209 | 219 | 115 | 34.9% |
| BECANCOUR | ABE | 48 | 6 | 70 | 6 | 22 | 40.4% |
| NO NORD | ALG | 93 | 190 | 183 | 226 | 126 | 44.4% |
| ESCOUMINS | MON | 55 | 26 | 82 | 41 | 42 | 52.0% |
| PT BLEUE | MON | 789 | 329 | 1288 | 449 | 618 | 55.3% |
| SEPT-ILES | MON | 549 | 284 | 1039 | 378 | 583 | 70.0% |
| BETSIAMITES | MON | 709 | 363 | 1404 | 471 | 803 | 74.9% |
| PIKOGAN | ALG | 71 | 123 | 166 | 227 | 199 | 102.4% |

note : R = Bassin de population susceptible d'utiliser l'ensemble des services reguliers
S = Bassin de population susceptible de n'utiliser que les services et programmes speciaux.

Tableau 4. PREVISIONS : APERCU GENERAL (1)

EVALUATION DU BASSIN ACTUEL ET PREVU DE LA CLIENTELE AUTOCHTONE STATUEE DE LA CEIC 1984-2000 (suite)

| | | BASSIN ACTUEL A 1984 | BASSIN ACTUEL S 1984 | BASSIN PREVU A 2000 | BASSIN PREVU S 2000 | ACCROISSEMENT nombre | ACCROISSEMENT % |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| **3. COMMUNAUTES DE TYPE RURAL** | | | | | | | |
| WOLF LAKE | ALG | 8 | 13 | 10 | 19 | 8 | 32.1% |
| NEMISCAU | CRI | 3 | 47 | 10 | 70 | 28 | 54.0% |
| NASKAPIS | NAS | 13 | 143 | 31 | 246 | 121 | 77.7% |
| MINGAN | MON | 11 | 126 | 27 | 226 | 119 | 87.3% |
| RUPERT | CRI | 110 | 391 | 278 | 679 | 456 | 91.0% |
| KANGIQSUJUAQ | INU | 7 | 88 | 17 | 164 | 87 | 92.0% |
| IVUJIVIK | INU | 4 | 48 | 11 | 91 | 49 | 92.6% |
| QUAQTAQ | INU | 5 | 59 | 13 | 110 | 59 | 92.7% |
| KEPAOK | ALG | 4 | 42 | 10 | 78 | 42 | 92.7% |
| TASIUJAQ | INU | 7 | 94 | 15 | 180 | 94 | 92.7% |
| KANGIQSUK | INU | 3 | 28 | 6 | 52 | 28 | 92.7% |
| AUPALUK | INU | 6 | 64 | 15 | 121 | 66 | 92.9% |
| LA ROMAINE | MON | 1 | 12 | 3 | 23 | 12 | 93.6% |
| MATIMEKOSH | MON | 19 | 235 | 48 | 428 | 231 | 94.7% |
| WINNEWAY | ALG | 15 | 173 | 39 | 331 | 182 | 96.9% |
| BALEINE | CRI | 11 | 157 | 28 | 302 | 160 | 97.5% |
| AUGUSTIN | MON | 26 | 131 | 80 | 251 | 164 | 98.1% |
| EASTMAIN | CRI | 3 | 31 | 6 | 61 | 30 | 98.3% |
| LAC SIMON | ALG | 12 | 92 | 27 | 186 | 109 | 104.6% |
| WEMINDJI | CRI | 78 | 117 | 197 | 202 | 204 | 104.7% |
| MISTASSINI | CRI | 66 | 227 | 183 | 418 | 308 | 105.2% |
| CHIMO | INU | 177 | 662 | 429 | 1304 | 904 | 107.8% |
| WASWANIPI | CRI | 53 | 274 | 135 | 546 | 355 | 108.7% |
| POVUNGNITUK | INU | 76 | 283 | 195 | 557 | 394 | 109.9% |
| KANGIKSUALUJJUAQ | INU | 54 | 224 | 138 | 446 | 307 | 110.8% |
| KUUJJUARAAPIK | INU | 22 | 89 | 56 | 178 | 122 | 110.6% |
| SACLUIT | INU | 47 | 187 | 119 | 374 | 259 | 110.8% |
| INUKJUAK | INU | 36 | 139 | 91 | 279 | 195 | 111.0% |
| NATASHQUAN | MON | 46 | 173 | 116 | 345 | 242 | 111.2% |
| WEYMONTACHIE | ATT | 13 | 161 | 38 | 331 | 195 | 112.3% |
| CHISASIBI | CRI | 49 | 189 | 136 | 376 | 273 | 114.5% |
| MANOUANE | ATT | 137 | 529 | 402 | 1106 | 815 | 117.1% |
| LAC RAPIDE | ALG | 83 | 335 | 229 | 681 | 493 | 118.2% |
| OBEDJIWAN | ATT | 11 | 98 | 28 | 211 | 130 | 119.5% |
| VICTORIA | ALG | 55 | 320 | 198 | 651 | 475 | 126.7% |
| | | 7 | 62 | 27 | 176 | 134 | 196.9% |

PRESENCE DES JEUNES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI
COMMUNAUTES URBAINES ET MIXTES

(classés selon l'importance de
la proportion du bassin total
représenté par les jeunes)

| BANCE | NAT | H 1984 | F 1984 | T 1984 | % DU BASSIN TOTAL OCCUPE PAR LES JEUNES |
|---|---|---|---|---|---|
| | | 1. COMMUNAUTES URBAINES | | | |
| ODANAK | ABE | 82 | 0 | 82 | 13.9 |
| OKA | MOH | 108 | 56 | 164 | 21.8 |
| HURONS | HUR | 218 | 0 | 218 | 22.4 |
| KAHNAW | MOH | 664 | 345 | 1010 | 25.0 |
| MANIWA | ALG | 103 | 158 | 260 | 30.5 |
| RESTIG | MIC | 161 | 247 | 409 | 33.4 |
| | | 2. COMMUNAUTES MIXTES | | | |
| BECANC | ABE | 8 | 0 | 8 | 14.0 |
| ESCOUM | MON | 16 | 0 | 16 | 22.4 |
| MARIA | MIC | 87 | 14 | 101 | 32.2 |
| OUIATC | MON | 396 | 0 | 396 | 35.4 |
| TEMISC | ALG | 45 | 70 | 115 | 40.6 |
| BETSIA | MON | 391 | 59 | 450 | 42.0 |
| SEPTIL | MON | 328 | 50 | 377 | 45.3 |

Tableau 16. JEUNES : COMMUNAUTES URBAINES ET MIXTES

PRESENCE DES JEUNES SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI
COMMUNAUTES RURALES

| BANDE | NAT | H 1984 | F 1984 | T 1984 | % DU TOTAL PAR LES | BASSIN OCCUPE JEUNES |
|---|---|---|---|---|---|---|
| KEBAOW | ALG | 2 | 31 | 32 | | 32.0 |
| WOLFLA | ALG | 5 | 3 | 8 | | 34.9 |
| PIKOGA | ALG | 33 | 51 | 85 | | 43.6 |
| AUGUST | MON | 1 | 15 | 16 | | 46.4 |
| WINNEW | ALG | 4 | 80 | 85 | | 50.5 |
| PAYNE | INU | 2 | 33 | 33 | | 51.6 |
| WEMIND | CRI | 28 | 124 | 152 | | 51.9 |
| MISTAS | CRI | 60 | 362 | 444 | | 52.9 |
| CHISAS | CRI | 68 | 301 | 369 | | 53.0 |
| RAPIDE | ALG | 4 | 54 | 58 | | 53.1 |
| RINGAN | MON | 4 | 69 | 73 | | 53.7 |
| CHIMO | INU | 28 | 124 | 152 | | 55.6 |
| BALEIN | CRI | 18 | 78 | 95 | | 56.8 |
| WASWAN | CRI | 38 | 168 | 206 | | 57.5 |
| AUPERT | CRI | 54 | 238 | 292 | | 58.3 |
| EASTMA | CRI | 4 | 60 | 64 | | 61.2 |
| SALLUI | INU | 16 | 70 | 86 | | 61.3 |
| ROMAIN | MON | 8 | 142 | 150 | | 61.5 |
| NEMISC | CRI | 2 | 30 | 32 | | 61.5 |
| SIMON | ALG | 48 | 74 | 122 | | 62.0 |
| POVUNG | INU | 26 | 114 | 140 | | 62.3 |
| KUUJJU | INU | 22 | 95 | 117 | | 62.5 |
| GEORGE | INU | 10 | 46 | 56 | | 62.9 |
| AUPALU | INU | 0 | 7 | 8 | | 63.3 |
| INUKJU | INU | 20 | 90 | 110 | | 63.9 |
| NATASH | MON | 6 | 108 | 114 | | 63.5 |
| MATIME | MON | 7 | 119 | 126 | | 66.7 |
| RANOUA | ATT | 50 | 231 | 283 | | 67.9 |
| WAKEHA | INU | 3 | 57 | 60 | | 68.4 |
| WEYMON | ATT | 30 | 133 | 163 | | 68.5 |
| OBEDJI | ATT | 37 | 220 | 257 | | 68.5 |
| IVUJJV | INU | 2 | 32 | 34 | | 70.7 |
| QUACTA | INU | 2 | 28 | 29 | | 70.9 |
| AKULIV | INU | 2 | 41 | 43 | | 73.0 |
| TASIUJ | INU | 1 | 20 | 21 | | 75.8 |
| VICTOR | ALG | 3 | 49 | 52 | | 76.1 |
| KAWAWA | NAS | 7 | 118 | 124 | | 79.8 |

Tableau 17. JEUNES : COMMUNAUTES RURALES

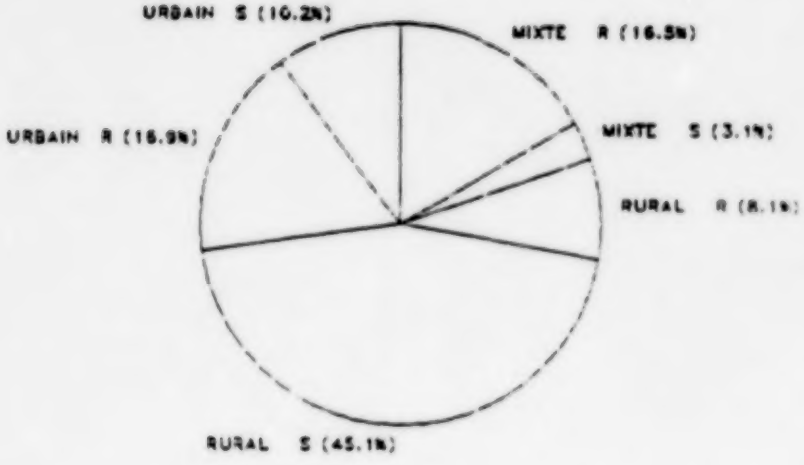


| BANDE | NAT | R 1984 JEUNES | S 1984 JEUNES | T 1984 % TOTAL | T 1984 JEUNES |
|---|---|---|---|---|---|
| URBAIN | | 1336 | 807 | | 2142 |
| MIXTE | | 1307 | 243 | | 1549 |
| RURAL | | 643 | 3560 | | 4203 |

Tableau 18. - JEUNES : REPARTITION PAR PROFIL DE COMMUNAUTE: Urbain, intermediaire, rural.

Annexe C

Liste des candidats au PJEA

## LISTE DES CANDIDATS

1. Groupe francophone

| NOM | BANDE | NATIONALITÉ | PROJET |
|---|---|---|---|
| ANICHINAPEO, CHARLIE | Lac Simon | Algonquin | Poste de radio |
| ARIAS, ENRIQUE | Mashteuiatsh | Montagnais | Fabric. racquettes |
| BÉGIN, SYLVIE | Mashteuiatsh | Montagnais | Décoration intérieure |
| BLACKSMITH, DENIS | Mashteuiatsh | Montagnais | Studio de graphisme |
| GROS-LOUIS, MANON | Wendake | Huron | Salon de coiffure |
| GROS-LOUIS, MARTINE | Wendake | Huron | Salon d'électrolyse |
| JOURDAIN, MICHEL | Sept-Iles | Montagnais | Atelier de menuiserie |
| LALO, JOHANNE | La Romaine | Montagnais | Dépanneur |
| LALO, NICOLAS | La Romaine | Montagnais | Réparations moteurs |
| MALEC, RICHARD | Natashquan | Montagnais | Station-service |
| PARADIS, MARIO | Mashteuiatsh | Montagnais | Studio d'enregistre. |
| PICARD, MICHEL | Wendake | Huron | Vente et services app. électro-ménag. |
| RÉGIS, JACQUES | Malioténam | Montagnais | Const. de maisons |
| ST-ONGE, EMMANUEL | Betsiamites | Montagnais | Station-service, restaurant/motel |
| VINCENT, MICHEL | Wendake | Huron | Fabric. racquettes |
| VOLLANT, STÉPHANE | Malioténam | Montagnais | Fabric. poêles/camps |
| WEIZINEAU, CHARLES-F. | Obedjiwan | Attikamek | Station-service |

2. Groupe anglophone

| | | | |
|---|---|---|---|
| KOWCHARLIE, CHARLIE | Kuujjuarapik | Inuit | Commerce: vêtements |
| MELOCHE, KATHLEEN | Kahnawake | Mohawk | Entret. plantes int. |
| NELSON, RICHARD | Kanesatake | Mohawk | Réparations motos |
| PAPIGATUK, NULUKIE | Salluit | Inuit | Boulangerie |
| POLSON, JUDY | Winneway | Algonquin | Garderie |
| SAVIADJUK, CHARLIE | Salluit | Inuit | Réparations moteurs |
| TOOKTOO, CHARLIE | Umiujaq | Inuit | Dépanneur |

SITUATION DES CANDIDATS

| Situation | AVANT | APRES | |
|---|---|---|---|
| ARIAS, Enrique | 2 | D | emploi comme soudeur à St-Félicien |
| BEGIN, Sylvie | 2 | C | emploi au MAINC (secteur éducation); en formation en décoration intérieure dans le but de poursuivre son projet |
| BLACKSMITH, Denis | 2 | C | emploi au Conseil de bande de Pointe-Bleue comme dessinateur-graphiste |
| GROS-LOUIS, Manon | 2 | B | gestion d'un salon de coiffure au Village Huron et projet d'en devenir propriétaire |
| GROS-LOUIS, Martine | 4 | C | emploi au ministère des Anciens combattants en vue d'amasser les fonds nécessaires au démarrage de son entreprise |
| JOURDAIN, Michel | 3 | A | entreprise de menuiserie démarrée à Sept-Iles |
| LALO, Johanne | 1 | A | tabagie ouverte à La Romaine avec projet d'expansion à court terme |
| LALO, Nicolas | 2 | B | aucune ouverture officielle d'entreprise, mais oeuvre dans la réparation de petits moteurs sur demande |
| MALEC, Richard | 3 | C | poursuite de son projet; demande de financement adressée au FDEA |
| PARADIS, Mario | 3 | A | entreprise de studio d'enregistrement au Lac St-Jean opéré avec des associés |
| PICARD, Michel | 4 | A | entreprise de réparation et vente d'appareils électro-ménagers au Village Huron |
| REGIS, Jacques | 3 | B | emploi comme «gérant» d'une entreprise d'achat-vente d'ameublement de bureau usagé |

| | | | |
|---|---|---|---|
| ST-ONGE, Emmanuel | 3 | C | étudiant en restauration à Baie Comeau dans le but d'acquérir les connaissances techniques nécessaires à la poursuite de son projet |
| VINCENT, Michel | 4 | C | étudiant en sciences de l'administration à l'université Laval |
| VOLLANT, Stéphane | 4 | B | étudiant au Cégep de Sept-Iles en techniques administratives; travail à temps partiel dans l'entreprise familiale, agissant à l'occasion à titre de gérant |
| WEIZINEAU, Charles-F. | 3 | A | entreprise de transport; à court terme, gestion d'un garage (station-service) à Obedjiwan |
| KOWCHARLIE, Charlie | 3 | D | employé de Makivik Corporation à Kuujjuarapik sur le comité de négociation des territoires inuit |
| MELOCHE, Kathleen | 3 | D | aux études à l'université McGill |
| NELSON, Richard | 3 | E | présentement hors réserve et impossible de connaître ses disponiblités |
| TOOKTOO, Charlie | 3 | A | gestion de son dépanneur à Umiujaq et gérant de Air Inuit |

AVANT

1 - aux études
2 - en emploi
3 - prestataires de bien-être/ assurance-chômage
4 - recherche d'emploi

APRES

A - travail dans son domaine
B - travail dans un secteur connexe
C - projet à moyen terme
D - en emploi/formation
E - autre

Annexe D

Généralités sur le SACO

SACO 401 Grande Allee Est Quebec Qc G1R 2J5
Tel: (418) 524-8727

# G E N E R A L I T E S  S U R

# L E  S A C O

## A. Historique de Saco

Le Saco a été fondé en 1967 en tant qu'organisation à but non lucratif avec charte fédérale. Son premier rôle était de répondre aux besoins des pays en développement par l'entremise de l'expertise canadienne disponible. En 1969, le ministère des Affaires indiennes suggérait à Saco d'adapter le programme outre-mer aux autochtones du Canada. Depuis 1967, plus de 4 000 projets à l'étranger et 6 000 au Canada par l'entremise du programme aux autochtones ont été complétés.

## B. Objectifs du programme

Les objectifs du programme autochtone se définissent comme suit:

1. "Répondre aux besoins des autochtones du Canada par un service de consultation sur une base bénévole afin d'aider leurs efforts pour accéder à une autonomie et s'intégrer à part entière dans la société canadienne."

2. "Améliorer la capacité des communautés autochtones d'administrer et de gérer leurs propres affaires selon les standards d'administration et de pratiques généralement reconnus et acceptés."

Afin de rencontrer ces objectifs, le Saco met à la disposition des communautés autochtones, des personnes retraitées et pré-retraitées, qualifiées et possédant une expertise profitable, qui sont prêtes à donner temps et efforts en tant que consultants volontaires du Saco. Ceux-ci jouent un rôle de conseiller, encourageant et stimulant les capacités, le potentiel et les initiatives des organisations et des individus autochtones.

## C. Les projets

Un projet est acceptable lorsqu'il rencontre les exigences suivantes:

./2

C. Les projets (suite)

a) La requête correspond au mandat que le Saco s'est donné et il est possible d'aider le demandeur;

b) la requête correspond au mandat que le Saco a reçu des Affaires indiennes;

c) l'achèvement avec succès d'un projet aura un effet bénéfique continu tant pour le client que pour sa communauté. Quoiqu'il en soit, s'il s'avère qu'un promoteur envisage de réaliser un projet non-viable, le Saco peut tenter de démontrer que celui-ci n'est pas réalisable. Un projet permettant à un promoteur d'éviter des ennuis financiers dû à un commerce non-rentable, pourrait être plus bénéfique qu'un projet pour redressement ou modification;

d) la requête est claire et précise sinon une visite pré-projet aura lieu pour reviser et clarifier l'intention du client;

e) le volet formation et apprentissage est respecté offrant l'occasion au client d'améliorer ses capacités de compréhension, d'analyse et de solution des problèmes de son entreprise;

f) le client, l'individu ou le groupe potentiel comprend la dynamique du Saco et collabore totalement avec le conseiller volontaire;

g) la description du mandat est claire et concise permettant au client aussi bien qu'au conseiller volontaire de connaître et de comprendre les services à être rendus. Ce mandat sera suffisamment flexible pour rencontrer les besoins du client tout en encadrant adéquatement les parties pour que le Saco garde le contrôle des activités;

h) le projet évite au Saco et au conseiller volontaire quelqu'implication politique que ce soit.

D. Conclusion

Le programme "Jeunes entrepreneurs autochtones" rencontre les objectifs du Saco énumérés précédemment. Les conseillers volontaires, en jouant le rôle de tuteur, s'assurent que le jeune promoteur comprend et réalise les éléments suivants:

a) Un plan d'entreprise et les démarches pour le développer;

b) un budget et ce qu'est leur coût de vie;

c) un stage en entreprise et les responsabilités qui s'y rattachent;

d) les démarches pour chercher du financement;

e) préparation en vue de démarrer une entreprise;

f) gestion d'une entreprise.

./3

D. Conclusion (suite)

Les jeunes entrepreneurs, tout en cheminant à travers les étapes du programme, se rapprochent de l'autonomie administrative et financière visée par nos objectifs et adaptent leur mode de fonctionnement aux modèles reconnus et acceptés par la société canadienne.

S A C O - Q U E B E C

Le 14 septembre 1988

SACO
CESO

ROLE DES CONSULTANTS VOLONTAIRES

DU S A C O

POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Objet: Programme "Jeunes entrepreneurs autochtones"

Monsieur,

Nous sommes très heureux que vous ayez accepté de jouer le rôle de tuteur pour le programme des jeunes entrepreneurs autochtones du Québec. L'implication d'un tuteur pourrait se définir comme suit:

1. aider les jeunes entrepreneurs à monter leur plan d'entreprise avec le guide du développement économique ci-joint ou le guide que les jeunes ont reçu du cégep Lévis-Lauzon;

2. aider les jeunes à préparer un budget de leur coût de vie;

3. assurer le suivi auprès des jeunes entrepreneurs pendant leur stage en entreprise mais hors des lieux du stage;

4. aider les jeunes à faire leurs démarches de financement auprès d'organismes subventionnaires et/ou d'institutions financières;

5. aider à monter l'entreprise (pré-ouverture), le cas échéant;

6. suivre l'évolution de l'entreprise après l'ouverture et communiquer tout besoin de formation supplémentaire à Normand Forget, coordonnateur du programme au C.E.G.E.P. Lévis-Lauzon, qui prendra les mesures nécessaires.

Il est à noter que les rencontres avec les jeunes entrepreneurs doivent avoir lieu le plus tôt possible puisque les cours pour monter les plans d'entreprise prendront fin le 16 mars et que le stage en entreprise débutera le 28 mars. La fin de la session est prévue pour le 16 mai 1988.

.../2

Pour l'instant, le plus important est de vérifier avec les jeunes que le plan d'entreprise est convenablement amorcé et de garder un contact régulier avec ces derniers.

Nous apprécierions recevoir de votre part un rapport mensuel de vos activités et des démarches que vous avez effectuées auprès des jeunes entrepreneurs accompagné de votre demande de remboursement de frais pour le mois.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire. Il nous fait plaisir de travailler avec vous dans le cadre de ce programme et nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter bon succès.

Veuillez croire, monsieur, en nos sentiments les meilleurs.

Myriam Germain

Myriam Germain
Directrice régionale

MG/
Pièces jointes
P.S.: Veuillez S.V.P. signer la description de mandat ci-joint et faire signer le jeune entrepreneur et nous retourner le document par la suite. La copie est pour votre dossier personnel. Merci.

Annexe E

Groupe d'aide aux jeunes entrepreneurs (GAJE)

BILAN DES REALISATIONS

Le present bilan des realisations va du lancement des programmes à l'ete 1985 jusqu'à juin 1988. Il ne comprend donc pas le bilan des recents volets jeunesse.

Le bilan des realisations porte sur une periode moyenne d'operation de 2 ans et 7 mois. Il contient les résultats de 77 groupes de soutien. Voici les statistiques les plus révelatrices au bilan des groupes de soutien:

| | |
|---|---|
| Nombre de dossiers ouverts | 20 456 |
| Nombre d'entreprises demarrées | 3 325 |
| Nombre d'emplois à plein temps crees | 6 990 |

| | % | Montant |
|---|---|---|
| Investissements générés totaux: | 100 | 102 788 934 $ |
| - aide gouvernementale | 21 | 21 657 051 |
| - emprunts auprès d'institutions financières | 50 | 51 530 984 |
| - investissements des promoteurs | 27 | 27 992 675 |
| - autres | 2 | 1 608 224 |

Quatre-vingt-cinq pourcent (85%) des entreprises demarrees sont encore en opérations.

Nous pouvons tirer de ces statistiques plusieurs informations interessantes:

| | |
|---|---|
| Proportion de démarrage par rapport au nombre de dossiers ouverts | 16.25% |
| Nombre d'emplois à plein temps par entreprise | 2.1 employés |
| Investissement total moyen par entreprise | 30 914 $ |
| Montant de l'aide gouvernementale par emploi à plein temps | 3 098 $ |

Cette partie du bilan comprend les resultats de l'ensemble des repondants a un questionnaire envoye a l'automne 1989 par l'Association des groupes de soutien aux jeunes entrepreneurs a l'ensemble des groupes de la province.

Quatre-vingt-un groupes ont repondu, soit 71 anciens et 10 groupes récents, pour un taux de reponse de 66 pourcent. La totalité collabore avec les ressource du milieu. En moyenne, chaque groupe collabore avec plus de quatre (4.4) organismes.

Voici les principaux organismes et le taux de collaboration des groupes de soutien avec chacun d'eux:

| | |
|---|---|
| - Corporation de developpement economique | 91 % |
| - Organismes communautaires | 72 |
| - Chambre de commerce | 72 |
| - Institutions d'enseignement | 64 |
| - Firmes-conseils | 54 |
| - Conseil regional de developpement economique | 30 |
| - Incubateur d'entreprises et motels industriels | 22 |

On denombre 225 collaborations spécifiques au cours des six mois precédant le sondage. Cette collaboration est le plus souvent reliee à la formation: 37 pourcent (conference, seminaire d'information, journee d'etudes et séance de formation); à l'aide technique: 35 pourcent (preparation de colloques et sommets, preparation de projets); et à la promotion: 17 pourcent (preparation de salons et d'expositions).

: soumis doit :

a création d'une entreprise à but lucra-
egistrée ou incorporée ;

drer une activité qui aura un impact éco-
ue significatif ;

trer l'existence d'un marché potentiel ;

un produit ou un service sur un mar-
il n'existe pas de surplus de produits
ervices et qui n'entrainera pas une con-
e déloyale ;

trer que l'entreprise a des perspectives
abilité et de viabilité à brève échéance.

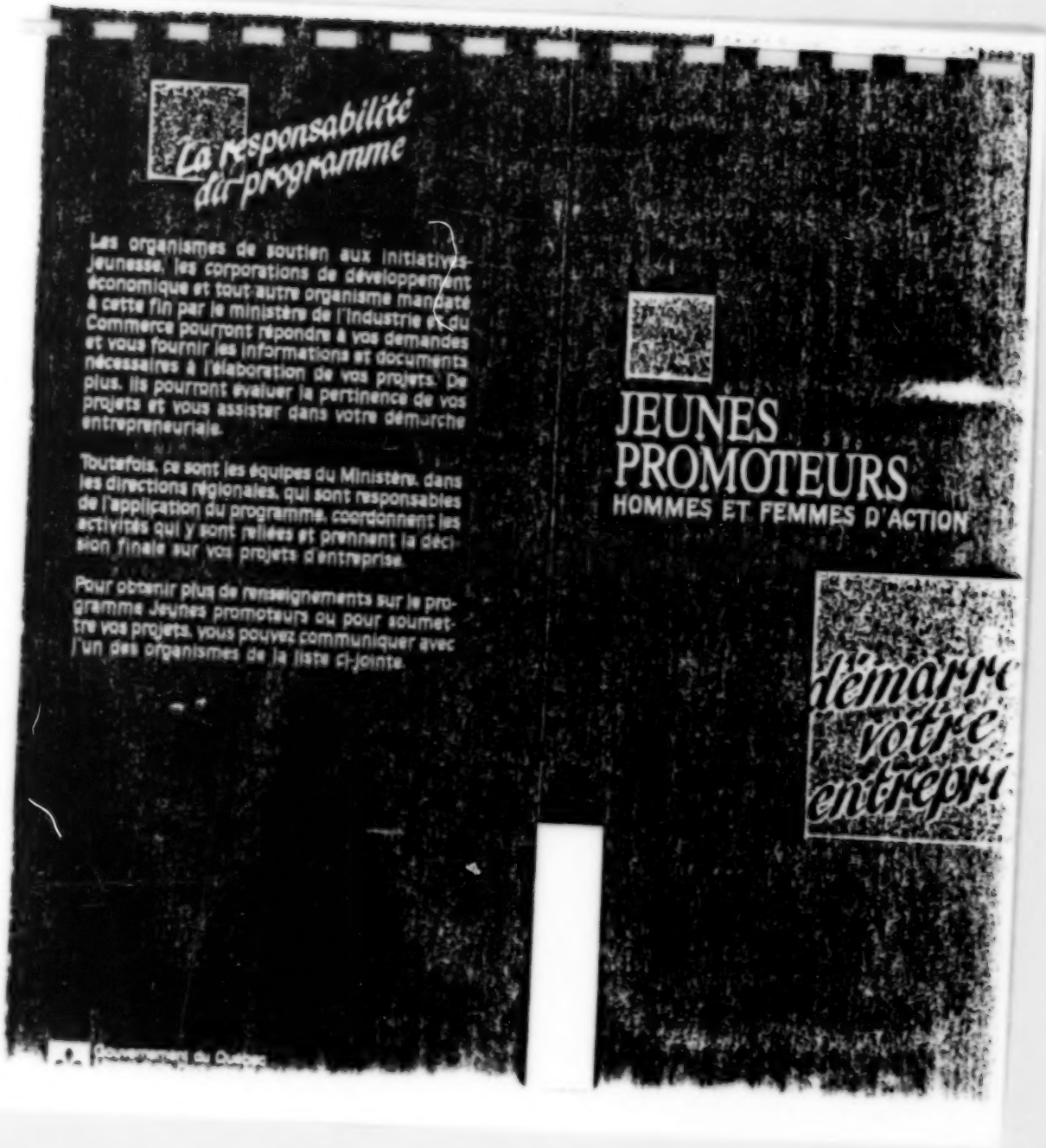
La responsabilité du programme
Les organismes de soutien aux initiatives-jeunesse, les corporations de développement économique et tout autre organisme mandaté à cette fin par le ministère de l'Industrie et du Commerce pourront répondre à vos demandes et vous fournir les informations et documents nécessaires à l'élaboration de vos projets. De plus, ils pourront évaluer la pertinence de vos projets et vous assister dans votre démarche entrepreneuriale.
Toutefois, ce sont les équipes du Ministère, dans les directions régionales, qui sont responsables de l'application du programme, coordonnent les activités qui y sont reliées et prennent la décision finale sur vos projets d'entreprise.
Pour obtenir plus de renseignements sur le programme Jeunes promoteurs ou pour soumettre vos projets, vous pouvez communiquer avec l'un des organismes de la liste ci-jointe.
Gouvernement du Québec
JEUNES PROMOTEURS
HOMMES ET FEMMES D'ACTION
démarre votre entrepri

## Un programme à la mesure des jeunes entrepreneurs*

Le programme «Jeunes promoteurs» vous invite à mettre votre esprit d'entreprise à la disposition de la PME québécoise et ainsi contribuer au développement économique du Québec.

Il a pour objectif de vous aider à créer votre propre entreprise.

* Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## Une aide financière et technique

En vertu de ce programme, chaque promoteur admissible peut bénéficier d'une aide financière pouvant atteindre 8 500 $ répartie sur une période de 2 ans.

De plus, le jeune promoteur qui veut parfaire sa formation en matière de démarrage, d'organisation et de gestion d'entreprise, peut bénéficier d'une prime à la formation pouvant atteindre 500 $.

Les futurs dirigeants d'entreprise peuvent recourir à l'assistance technique des conseillers du ministère de l'Industrie et du Commerce, des organismes de soutien aux initiatives-jeunesse, des corporations de développement économique et des autres partenaires économiques de leur région. De plus, des séminaires de gestion, préalablement accrédités par le MIC, sont mis à leur disposition s'ils le désirent.

## Pour être admissible au programme

Vous devez:

- détenir au moins un certificat d
  des secondaires (Secondaire V);
- démontrer de l'intérêt et des apti
  les affaires et en posséder une exp
  fisante;
- être âgé d'au moins 18 ans et d'au p
- vous engager à travailler à temps
  l'entreprise créée;
- démontrer que vous n'êtes pas p
  ment bénéficiaire d'un autre p
  gouvernemental d'assistance pou
  projet;
- être parrainé par un gestionnaire d
  ou un organisme relié au monde d
- démontrer que cette aide est ind
  à la réalisation du projet.

## Annexe F

## Questionnaires d'évaluation

CEGEP DE LEVIS-LAUZON
SECTEUR DE L'EDUCATION DES ADULTES

FORMULE D'APPRECIATION (formateurs)

PROGRAMME "JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES"

| LEGENDE | |
|---|---|
| Ne s'applique pas | (0) |
| Complètement en désaccord | (1) |
| En désaccord | (2) |
| Plus ou moins d'accord | (3) |
| D'accord | (4) |
| Complètement d'accord | (5) |

<u>En vous servant de la légende, encerclez le chiffre correspondant à votre appréciation</u>

1- Le programme J.E.A. a été clairement présenté avant le début de la session quant à:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a) | ses objectifs | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) | sa structure | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) | son fonctionnement | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) | sa clientèle | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| e) | aux responsabilités des divers intervenants | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

2- La formation offerte aux formateurs a été adéquate quant à:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a) | la connaissance de la réalité économique, sociale et culturelle des autochtones | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) | la connaissance sur le phénomène de l'entrepreneurship en milieu autochtone | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) | aux connaissances andragogiques | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

3- La collaboration des principaux intervenants était assurée et facilitait la bonne marche de la formation

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a) | Cégep | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) | MAINC | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) | Saco | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) | étudiants | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

4- L'organisation du programme était satisfaisante quant à:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a) | horaire | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) | locaux | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) | cheminement du programme | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) | rencontre avec autres formateurs | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| e) | rencontre individuelle avec étudiants | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

5- La participation active du Cégep en tant qu'institution de formation sur le comité de sélection des candidats serait souhaitable 0 1 2 3 4 5

6- Le matériel didactique et pédagogique mis à la disposition des formateurs était adéquat 0 1 2 3 4 5

7- L'encadrement des étudiants (règlements et politiques) a favorisé le bon déroulement de la formation 0 1 2 3 4 5

8- La planification des cours (mise en commun et coordination des plans de cours) a été réussie 0 1 2 3 4 5

9- Les rencontres de l'équipe des formateurs m'ont permis:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| a) | d'améliorer la présentation de mes cours | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) | de mieux connaître les candidats | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) | de développer mon sens d'appartenance au groupe | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) | de mieux harmoniser les objectifs du programme avec les contenus de cours | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

10- En regard de l'objectif poursuivi, quels ont été, dans votre intervention auprès des étudiants, les éléments du programme

a) facilitants ou aidants?

_____

_____

b) contraignants?

_____

_____

11- En tant qu'intervenants auprès des étudiants dans le cadre du RUEA:

a) quels ont été les points forts du programme?

_____

_____

_____

b) quels ont été les points faibles?

_____

_____

_____

12- Autres commentaires, suggestions, etc...

_____

_____

_____

_____

_____

88.07.20.

CEGEP DE LEVIS-LAUZON
SECTEUR DE L'EDUCATION DES ADULTES

**FORMULE D'APPRECIATION**

**PROGRAMME "JEUNES ENTREPRENEURS AUTOCHTONES"**

| LEGENDE | |
|---|---|
| Ne s'applique pas | (0) |
| Complètement en désaccord | (1) |
| En désaccord | (2) |
| Plus ou moins d'accord | (3) |
| D'accord | (4) |
| Complètement d'accord | (5) |

<u>En vous servant de la légende, encerclez le chiffre correspondant à votre appréciation</u>

1. L'accueil m'a plu . . . . . 0 1 2 3 4 5

2. L'horaire proposé a été respecté . . . . . 0 1 2 3 4 5

3. J'ai aimé les locaux où se déroulaient les sessions . 0 1 2 3 4 5

4. Le coordonnateur a expliqué clairement les objectifs de la session . . . . . 0 1 2 3 4 5

5. Le professeur a favorisé les échanges entre les participants:

   A. Formation d'entrepreneurship . . . . . 0 1 2 3 4 5
   B. Structure de l'entreprise . . . . . 0 1 2 3 4 5
   C. Comptabilité . . . . . 0 1 2 3 4 5
   D. Marketing . . . . . 0 1 2 3 4 5
   E. Mathématiques commerciales . . . . . 0 1 2 3 4 5
   F. Management . . . . . 0 1 2 3 4 5
   G. Vente . . . . . 0 1 2 3 4 5
   H. Commerce de détail . . . . . 0 1 2 3 4 5
   I. Recherche commerciale . . . . . 0 1 2 3 4 5

6. J'ai compris clairement les explications du professeur:

   A. Formation d'entrepreneurship . . . . . 0 1 2 3 4 5
   B. Structure de l'entreprise . . . . . 0 1 2 3 4 5
   C. Comptabilité . . . . . 0 1 2 3 4 5
   D. Marketing . . . . . 0 1 2 3 4 5
   E. Mathématiques commerciales . . . . . 0 1 2 3 4 5
   F. Management . . . . . 0 1 2 3 4 5
   G. Vente . . . . . 0 1 2 3 4 5
   H. Commerce de détail . . . . . 0 1 2 3 4 5
   I. Recherche commerciale . . . . . 0 1 2 3 4 5

7. Le professeur s'est préoccupé de mes idées, interrogations, etc.:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

8. J'ai trouvé intéressants les sujets dont nous avons traités:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

9. Le professeur a adapté le contenu des cours en fonction du rythme du groupe:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

10. Les exercices étaient bien dirigés:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

11. Je recommanderais à d'autres le même professeur:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

12. Le contenu du cours correspondait à ce que je m'attendais:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

13. Le temps alloué était suffisant pour couvrir le contenu proposé:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

14. Les livres scolaires étaient suffisants:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

15. Il y avait une suite logique entre les activités du cours:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

16. Je termine le cours avec le sentiment d'avoir appris quelque chose:

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| A. | Formation d'entrepreneurship . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| B. | Structure de l'entreprise . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| C. | Comptabilité . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| D. | Marketing . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| E. | Mathématiques commerciales . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| F. | Management . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| G. | Vente . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| H. | Commerce de détail . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| I. | Recherche commerciale . . . . . | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

17. Ce que j'ai appris sera utile pour mon travail . . . 0 1 2 3 4 5

18. Je vais recommander ce programme à d'autres personnes 0 1 2 3 4 5

19. J'ai aimé la façon dont les cours se sont déroulés (mon intérêt a été soutenu) . . . . . 0 1 2 3 4 5

20. Les méthodes d'enseignement m'ont plu (exercices, études de cas, jeux, présentations audio-visuelles, etc. . . 0 1 2 3 4 5

21. Les exercices ou études de cas (ou autres) me faisaient comprendre la matière . . . . . 0 1 2 3 4 5

22. Une session plus avancée m'intéresse . . . . . 0 1 2 3 4 5

23. Quels sont les trois(3) meilleurs éléments de ce programme et de son organisation?

_____

_____

_____

_____

24. Quels ont été les cours dans ce programme qui vous ont semblé les plus utiles?

25. Si c'était à recommencer, quels changements apporteriez-vous au cours?

26. Auriez-vous des commentaires ou des suggestions à formuler par exemple quant aux professeurs, aux sujets traités, etc.?

/sr
88.07.08

**Annexe G**

## Description du contenu des cours

### 1 - MATHÉMATIQUES COMMERCIALES (201-112-77)

Ce cours a pour objectif d'initier l'étudiant aux divers calculs dans le monde des affaires, par exemple les fractions, les escomptes, les pourcentages, le calcul de la taxe, etc. Il a aussi pour objectif de préparer l'étudiant au cours de comptabilité.

### 2 - MANAGEMENT (401-401-82)

Que le projet d'entreprise soumis par l'étudiant soit petit ou grand, ce cours le sensibilise à la gestion de toute entreprise et permet à l'individu d'acquérir des connaissances théoriques et pratiques dans le but d'atteindre les objectifs dans son projet.

### 3 - STRUCTURE DE L'ENTREPRISE (401-913-76)

L'étudiant apprend à connaître les différents services qui composeront son entreprise. En tant que petit entrepreneur, il apprendra à porter plusieurs "chapeaux" à la fois.

### 4 - VENTE (401-934-79)

Toute entreprise a un produit à offrir, que ce soit un bien ou un service, et ce cours permet à l'étudiant d'acquérir des connaissances sur différentes techniques de vente. Il maximise ainsi ses chances de succès.

### 5 - COMPTABILITÉ I (410-110-79)

Ce cours, parce qu'éminement pratique, apparaît comme un des plus importants. L'étudiant y reçoit des connaissances de base en tenue de livres, ce qui lui permettra de bien suivre l'évolution financière de son entreprise et ainsi éviter les mauvaises surprises.

### 6 - MARKETING I (410-430-79)

Peu importe la localisation de son entreprise (sur réserve ou hors réserve), l'étudiant doit acquérir les connaissances nécessaires pour offrir le bon produit et au bon prix à sa clientèle, de même que mettre le produit en valeur, i.e. faire la promotion et la publicité.

7 - COMMERCE DE DÉTAIL I (410-501-79)

Ce cours, même s'il a une consonnance "magasin", s'adresse à l'ensemble des étudiants, même pour une entreprise de service. Dans ce cours, on y voit, entre autres, la localisation d'une entreprise, l'aménagement ainsi que des stratégies de comptétition. Il vient ainsi compléter les cours de marketing, comptabilité et vente.

8 - FORMATION A L'ENTREPRENEURSHIP (410-526-81)

Ce cours, placé en début de programme, plonge l'étudiant dans la réalité du monde des affaires. Ce cours a pour but de sensibiliser

l'étudiant à la complexité et à la réalité d'un monde qui peut être inconnu pour lui.

9 - RECHERCHE COMMERCIALE (410-611-79)

Ce cours, cédulé à la fin de la formation théorique, vient en fait couronner ses apprentissages dans les techniques administratives. Sous la supervision d'un formateur, il monte son plan d'entreprise afin d'obtenir les fonds nécessaires à la concrétisation de son projet.

10 - STAGE (Projet de fin d'études) (410-591-79)

Pour pouvoir faire le lien entre la théorie et la pratique, l'étudiant est confronté avec la réalité en allant vivre une expérience «de gestion» dans une entreprise similaire à celle qu'il veut lui-même démarrer. Il peut ainsi acquérir une certaine expérience avant de faire le «grand saut» dans sa propre entreprise.

BIBLIOTHÈQUE
ENAP-MONTRÉAL